ADER
Nordmann & Dominique

ART MODERNE ET CONTEMPORAIN DU MOYEN-ORIENT ET D'ASIE

Jeudi 22 février 2024

Dou vous
La chance
survivre
et celle
me faibli
Parmi
barbare
Vous pou
en cag
rouges
de
Songe
prandio
De
vous
la mort
tout
qu'habite
victimes
Gît le
atroce
mespris
Katel Y.

Baroukh

Commissaires-priseurs

David NORDMANN

Xavier DOMINIQUE

Responsables de la vente

Camille MAUJEAN
Responsable du département Tableaux modernes et contemporains
camille.maujean@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 07

Marion BERTELLO
Rapports de condition
mbertello@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 11

Tanguy FARAMIN
Ordres d'achat
tanguy.faramin@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 18

ART MODERNE ET CONTEMPORAIN DU MOYEN-ORIENT ET D'ASIE

ADER
Nordmann & Dominique

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

ADER GRANGE BATELIÈRE
17, rue de la Grange Batelière 75009 Paris
Jeudi 22 février à 14 h

EXPOSITION PUBLIQUE

ADER GRANGE BATELIÈRE
17, rue de la Grange Batelière 75009 Paris

Mardi 20 et mercredi 21 février de 11 h à 18 h
Jeudi 22 février de 10 h à 12 h

Téléphone pendant l'exposition :
01 78 91 10 10

Catalogue visible sur
www.ader-paris.fr

Enchérissez en direct sur
www.drouotlive.com
DROUOT.com
Live

En couverture : Lot 24

1
M'HAMED ISSIAKHEM [ALGÉRIEN] (1928-1985)
Rue de la Casbah, 1956
Eau-forte.
Signée, datée et numérotée « 1/1 ».
29 x 19 cm

Bibliographie :
Benamar Médiène, *Issiakhem*, Alger, Éditions Casbah, 2006, une épreuve similaire reproduite p. 113

Provenance :
Acquis directement auprès de l'artiste par Benamar Médiène. 500 / 800 €

2
M'HAMED ISSIAKHEM [ALGÉRIEN] (1928-1985)
Palais Aziza, 1956
Eau-forte.
Signée, datée et numérotée « 1/1 ».
(Oxydation du papier).
29 x 19 cm

Bibliographie :
Benamar Médiène, *Issiakhem*, Alger, Éditions Casbah, 2006, une épreuve similaire reproduite p. 15.

Provenance :
Acquis directement auprès de l'artiste par Benamar Médiène. 500 / 800 €

3
M'HAMED ISSIAKHEM [ALGÉRIEN] (1928-1985)
La Mort de Lakhdar ou les Jumeaux de Nedjma, 1966
Encre et gouache sur papier.
Non signée.
23 x 17,5 cm

Provenance :
Acquis directement auprès de l'artiste par Benamar Médiène.

Expositions :
- Maison des Syndicats, Moscou, 1989.
- Casablanca, 1991.
- *M'Hamed Issiakhem, Kateb Yacine et Khadda, Année de l'Algérie en France*, Unesco, Paris, 31 janvier - 27 février 2003.
- *M'hamed Issiakhem*, Musée public national d'art moderne et contemporain, Alger, 1er décembre 2010 - 31 janvier 2011.

Bibliographie :
- *M'hamed Issiakhem*, Musée public national d'art moderne et contemporain, Alger, Éditions MAMA, FIAC, 2010, reproduit p. 51.
- Benamar Médiène, *Les Jumeaux de Nedjma*, Paris, Éditions Publisud, 1998, reproduit en couverture.
- Saeb Eigner, *Art of the middle east : modern and contemporary art of the Arab world and Iran*, Londres, New York, Merrell, 2010, reproduit p. 69.

2 500 / 3 000 €

4
M'HAMED ISSIAKHEM [ALGÉRIEN] (1928-1985)
Si Mokhtar, 1966
Encre et gouache.
Non signée.
23 x 11,5 cm

Provenance :
Acquis directement auprès de l'artiste par Benamar Médiène.
2 000 / 3 000 €

5
M'HAMED ISSIAKHEM [ALGÉRIEN] (1928-1985)
L'Aveugle, 1966
Encre et rehauts de gouache.
Non signée.
20 x 10,5 cm

Provenance :
Acquis directement auprès de l'artiste par Benamar Médiène.
1 500 / 2 000 €

6
M'HAMED ISSIAKHEM [ALGÉRIEN] (1928-1985)
La Palestinienne, 1983
Huile sur toile.
Signée en bas à droite.
92 x 73 cm

Provenance :
Acquis directement auprès de l'artiste par Benamar Médiène.

Expositions :
- Maison des Syndicats, Moscou, 1989.
- *M'Hamed Issiakhem, Kateb Yacine et Khadda, Année de l'Algérie en France*, Unesco, Paris, 31 janvier - 27 février 2003.
- *M'hamed Issiakhem*, Musée public national d'art moderne et contemporain, Alger, 1er décembre 2010 - 31 janvier 2011.

Bibliographie :
- Benamar Médiène, *Issiakhem*, Alger, Éditions Casbah, 2006, reproduit p. 44.
- *M'Hamed Issiakhem,* Musée public national d'art moderne et contemporain, Alger, Éditions MAMA, FIAC, 2010, reproduit pp. 190-191.

25 000 / 30 000 €

La Palestinienne n'est pas peinte sur le mode héroïque ou romantique. C'est une femme du peuple au visage sévère et décidée à résister. Elle tient une arme sans l'exhiber ni menacer. Elle se tient debout sur un territoire démembré et chaotique. Issiakhem peint la Palestinienne et la Palestine. Cette œuvre exprime aussi le drame personnel du peintre et la tragédie de l'Algérie.

ISSIAKHEM

Benamar Médiène écrit au sujet de ce tableau :

« Le poème calligraphié par Kateb dans cette toile illustre ce principe de la récurrence et de la métamorphose. La dernière version que je transcris ici date de 1980 et plus exactement du jour de l'enterrement de sa mère auquel il n'assiste pas. Il était resté auprès d'Issiakhem, manière de partager et de noyer le deuil.

D'où vous viennent
La chance de survivre
Et celle de ne faiblir
Parmi nous
Barbares
Vous pouvez tenir en cage
Jamais de vos yeux rouges
N'a débordé la fureur
Le cœur lourd
Songeant aux crimes grandioses
De vos pareils
Vous n'avez aucune idée de la mort. Tout près du vieux requin qu'habitent ses victimes
Près de l'ancêtre entouré d'îles
Gît le secret de l'être
Atroce
Inespéré

Poème visionnaire. Le vieux requin a engendré une vorace et nombreuse progéniture. Kateb et Issiakhem n'ont pas fini de dire les vérités à coups de plume et de pinceau explosifs. »

Benamar Médiene, *Katceb Yacine et M'hamed Issiakhem : les résistants posthumes.* In: Recherches Internationales, n°56-57, 2-3-1999, pp. 237-248.

7
M'HAMED ISSIAKHEM [ALGÉRIEN] (1928-1985)
Femme sur poème, 1985
Huile sur toile.
Tableau poème avec Kateb Yacine.
Poème signé « Kateb Y. ».
100 x 81 cm

Provenance :
Acquis directement auprès de l'artiste par Benamar Médiène.

Exposition :
M'hamed Issiakhem, Musée public national d'art moderne et contemporain, Alger, 1er décembre 2010 - 31 janvier 2011.

Bibliographie :
- Benamar Médiène, *Issiakhem*, Alger, Éditions Casbah, 2006, reproduit p. 68.
- *M'hamed Issiakhem*, Musée public national d'art moderne et contemporain, Alger, Éditions MAMA, FIAC, 2010, reproduit pp. 208-209.
- Saeb Eigner, *Art of the middle east : modern and contemporary art of the Arab world and Iran*, Londres, New York, Merrell, 2010, reproduit p. 69.

25 000 / 30 000 €

M'hamed Issiakhem reprend le début de ce poème dans son autoportrait réalisé la même année, reproduit en couverture du catalogue d'exposition *M'hamed Issiakhem*, Musée public national d'art moderne et contemporain, Alger, Éditions MAMA, FIAC, 2010.

Dou vous viennent
survivre
faiblir
barbares
en cage
rouges
prandiose
la mort
qu'habitent
victimes
Kateb Y.

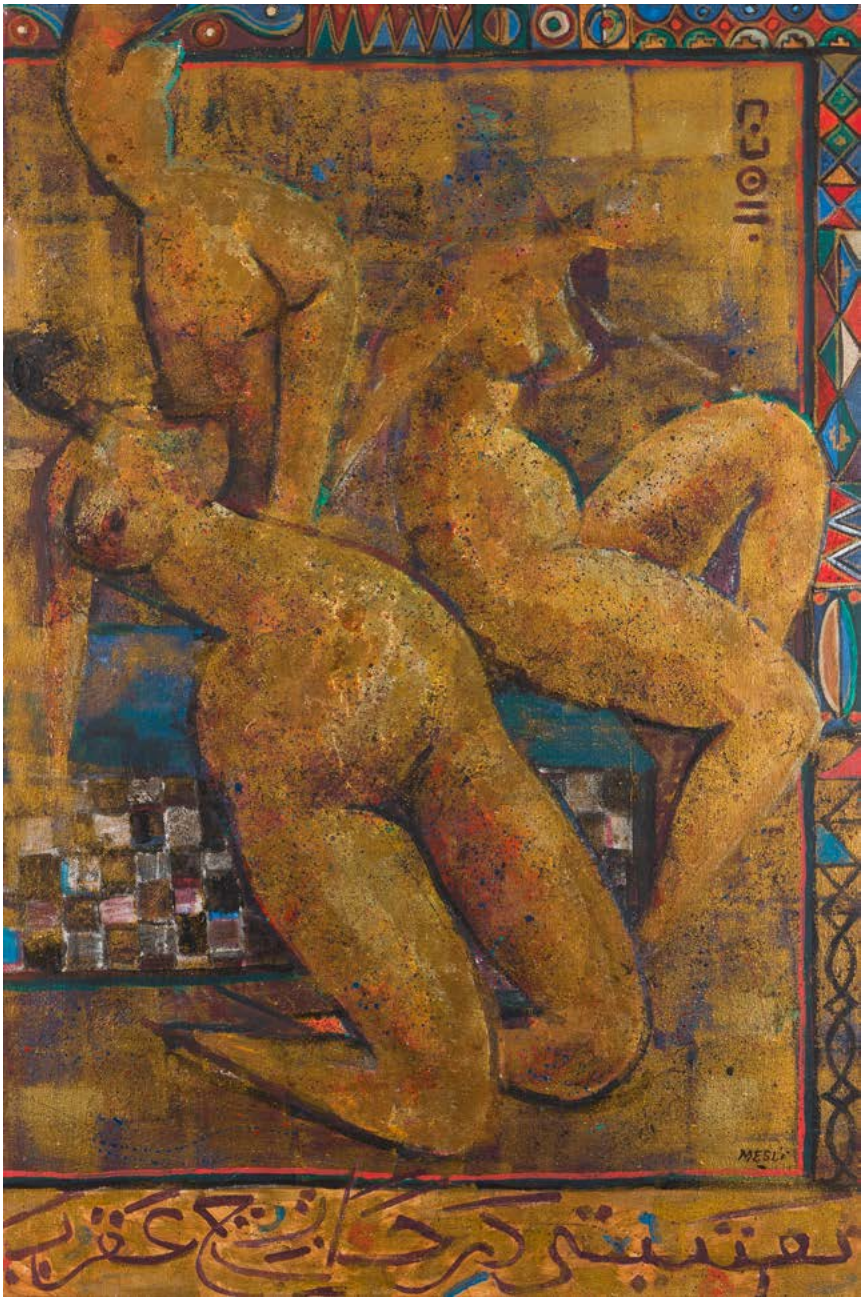

8
CHOUKRI MAHMOUD MESLI [ALGÉRIEN] (1931-2017)
Ishtar et ses sœurs, 1994
Huile et feuilles d'or sur toile.
Signée en bas à droite.
146 x 97 cm

Provenance :
Acquis directement auprès de l'artiste par Benamar Médiène.

Exposition :
Mesli, l'Africain, 2eme Festival Panafricain, Musée public national d'art moderne et contemporain, Alger, 5 - 20 juillet 2009.

4 000 / 6 000 €

9
DENIS MARTINEZ [ALGÉRIEN] (NÉ EN 1941)
Douloureuse identification n°1, 1979
Huile sur toile.
Signée et datée en bas à gauche.
Signée, datée et titrée au dos.
100 x 81 cm

Provenance :
Acquis directement auprès de l'artiste par Benamar Médiène.

Bibliographie :
Nourredine Saadi. *Denis Martinez : peintre algérien*, 2003, un détail reproduit p. 7 en noir et blanc.

1 200 / 1 500 €

Denis Martinez, membre fondateur avec Mesli, Baya, Zerarti, du mouvement Aouchem, en 1967, s'inspire des signes graphiques et poétiques qui survivent dans l'imaginaire du Maghreb. Notre tableau est une œuvre dans laquelle se croisent les cultures sumérienne, perse, arabe, grecque… Il est un des peintres algériens des plus inventifs et courageux. Il interroge et peint le dedans et le dehors de l'humanité avec la même ferveur.

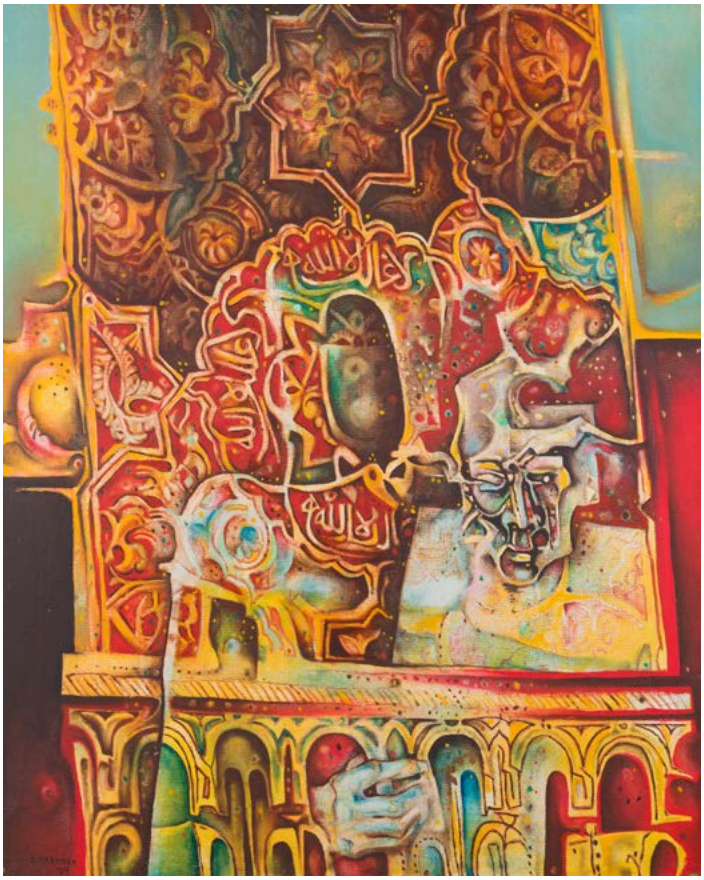

10
MAHJOUB BEN BELLA [ALGÉRIEN] (1946-2020)
Carré de signes, 2015
Acrylique sur toile.
Signée en bas à droite.
30 x 30 cm

Provenance :
Acquis directement auprès de l'artiste par Benamar Médiène.

Nous remercions Brigitte Ben Bella et Nadjib Ben Bella d'avoir confirmé l'authenticité de cette œuvre.

Un certificat du comité Mahjoub Ben Bella pourra être délivré à la demande et à la charge de l'acquéreur.

1 500 / 2 000 €

11

11
Ali SILEM [algérien] (né en 1947)
Les Lumières de Nedjma, 1986
Technique mixte et collage sur isorel.
Signée en bas à droite.
Dédicacée au dos.
67,5 x 97 cm

Provenance :
Acquis directement auprès de l'artiste par Benamar Médiène.

1 500 / 2 000 €

Cette œuvre est une déclaration d'amour d'Ali Silem à Nedjma, héroïne du poète Kateb Yacine. Elle a été exposée à Riad el Feth, centre culturel à Alger en juillet 1986, date du trentième anniversaire de la publication de *Nedjma*, œuvre majeure de Kateb Yacine, qui assiste au vernissage et au colloque qui lui est consacré.

12

13

14

12
REZKI ZERARTI [ALGÉRIEN] (NÉ EN 1938)
Une coutume ancienne, 2008
Huile sur toile.
Signée et datée en bas à gauche.
Signée, datée et titrée au dos.
80 x 100 cm

Provenance :
Acquis directement auprès de l'artiste par Benamar Médiène.

Bibliographie :
Boukhalfa Mammeri, *Rezki Zerarti*, Alger, Éditions Aglaée, 2011, reproduit.
1 000 / 1 500 €

Peintre autodidacte et solitaire, il n'a fréquenté aucune école, mais possède le génie de l'intuition et une sensibilité aussi fine que juste, il passe du réel à l'irréel avec une intelligence inouïe des formes et des couleurs.

13
MOHAMED OULHACI [MAROCAIN] (NÉ EN 1943)
La Main et la colombe
Huile et collage sur papier Canson.
Signée en pied.
(Pli médian, plis).
48,5 x 31 cm

Provenance :
Acquis directement auprès de l'artiste par Benamar Médiène. 200 / 300 €

14
MOHAMED OULHACI [MAROCAIN] (NÉ EN 1943)
Paroles de paix
Huile et grattage sur papier Canson.
Signée sur le bord droit.
46 x 31 cm

Provenance :
Acquis directement auprès de l'artiste par Benamar Médiène. 200 / 300 €

15

15
MOHAMMED KHADDA [ALGÉRIEN] (1930-1991)
Totem, 1987
Eau-forte et aquatinte.
Signée et datée en bas à droite.
17,5 x 11 cm 300 / 400 €

16
CHOUKRI MAHMOUD MESLI [ALGÉRIEN] (1931-2017)
Nus en bord de mer
Monotype.
Signé dans la planche.
Signé en bas à droite.
Annoté « monotype exemplaire unique » en bas à gauche.
41 x 52,5 cm 500 / 700 €

17
CHOUKRI MAHMOUD MESLI [ALGÉRIEN] (1931-2017)
Sur la plage
Monotype.
Signé dans la planche.
Signé et annoté « monotype exemplaire unique » en bas à droite.
42,5 x 50 cm 500 / 700 €

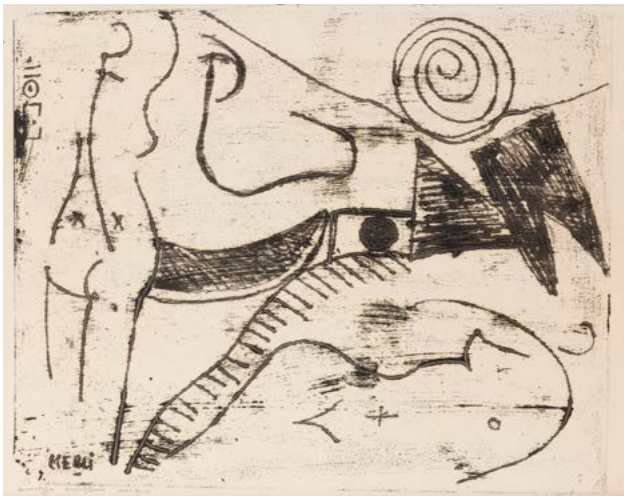

16

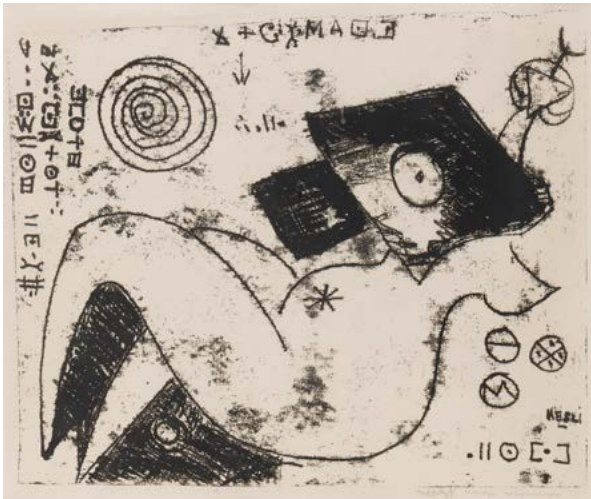

17

18

18
Choukri Mahmoud MESLI [algérien] (1931-2017)
Paysage animé au soleil
Monotype.
Signé dans la planche.
Signé et annoté « monotype, exemplaire unique » en bas à droite.
32 x 60 cm 500 / 700 €

19
Abdallah BENANTEUR [algérien] (1931-2017)
Ode à Tigditt, vers 1964
Eau-forte sur ardoise.
Signée, titrée et numérotée « 2/15 ».
37 x 27,5 cm

Nous remercions Monsieur Claude Lemand pour les informations qu'il nous a transmises.
250 / 350 €

19

20
Abdallah BENANTEUR [algérien] (1931-2017)
Barbelés, vers 1964
Eau-forte sur ardoise.
Signée, titrée et annotée « EA ».
17 x 22 cm

Nous remercions Monsieur Claude Lemand pour les informations qu'il nous a transmises.
250 / 350 €

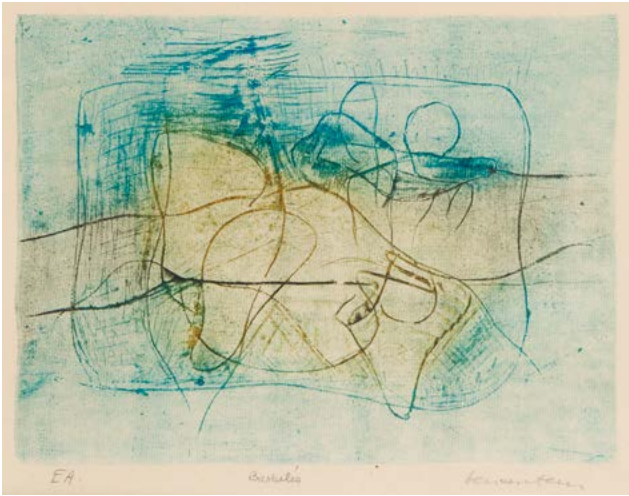

20

21
ABDALLAH BENANTEUR [ALGÉRIEN] (1931-2017)
Le Méhariste, 1957-1964
Eau-forte sur ardoise.
Signée et numérotée « 6/10 ».
26 x 20 cm

Nous remercions Monsieur Claude Lemand pour les informations qu'il nous a transmises.

250 / 350 €

22
ABDALLAH BENANTEUR [ALGÉRIEN] (1931-2017)
La Toilette mortuaire, 1969-1971
Eau-forte et aquatinte.
Signée, titrée et justifiée « EA 5/6 ».
20,5 x 26 cm

Nous remercions Monsieur Claude Lemand pour les informations qu'il nous a transmises.

250 / 350 €

23
Jean Pandrigue de MAISONSEUL (1912-1999)
Le Grand combat, 1947
Huile sur panneau
Signée en bas à gauche.
Signée, datée, titrée et située au dos.
240 x 190 cm

Œuvre en rapport :
La Rixe, huile sur panneau, 101 x 50 cm, reproduit sur le site de l'artiste : https://www.jeandemaisonseul.fr/avant-1948

Nous remercions Madame Sibylle de Maisonseul pour les informations qu'elle nous a transmises.

6 000 / 8 000 €

« Théoricien averti des civilisations passées, Jean de Maisonseul s'est inspiré des signes anciens représentatifs d'un langage universel qui, jusqu'au Moyen-Age traduisait rêves et mythes communs en tout homme. Il fut engagé, tout comme son époque, par ce retour aux arts primitifs qui, depuis le début de notre siècle, ont fortement influencé les arts plastiques. » Louis Eugène Angeli, Alger, juin-août 1949.

Pour Khadda , il s'agit de ne pas confondre le signe oriental et le signe extrême-oriental. Et cela donne à ses toiles une immobilité, une sérénité qu'elles n'avaient pas avec l'utilisation du signe arabe que Khadda a toujours réfuté : « je n'utilise pas le signe arabe pour lui même. » « Je veux aller vers une sorte de dépouillement, parce que je me dis à partir d'un certain âge c'est trop facile de peindre avec beaucoup de couleurs… » déclare t-il en 1985.

Khadda, lecteur passionné du monde, érudit de l'écriture et de la poétique, engagé depuis toujours pour un homme debout, était ce peintre phare qui mélangea au fond de son atelier l'Orient et l'Occident, sans complexe. Il fera l'éloge du signe, de tous les signes porteurs de l'humain. « C'est à ce carrefour que nous pouvons situer les artistes arabes contemporains qui par l'intégration du rythme et du mouvement de l'arabesque, allaient donner ce que l'on nommera l'école du signe… » Rachid Boudjedra

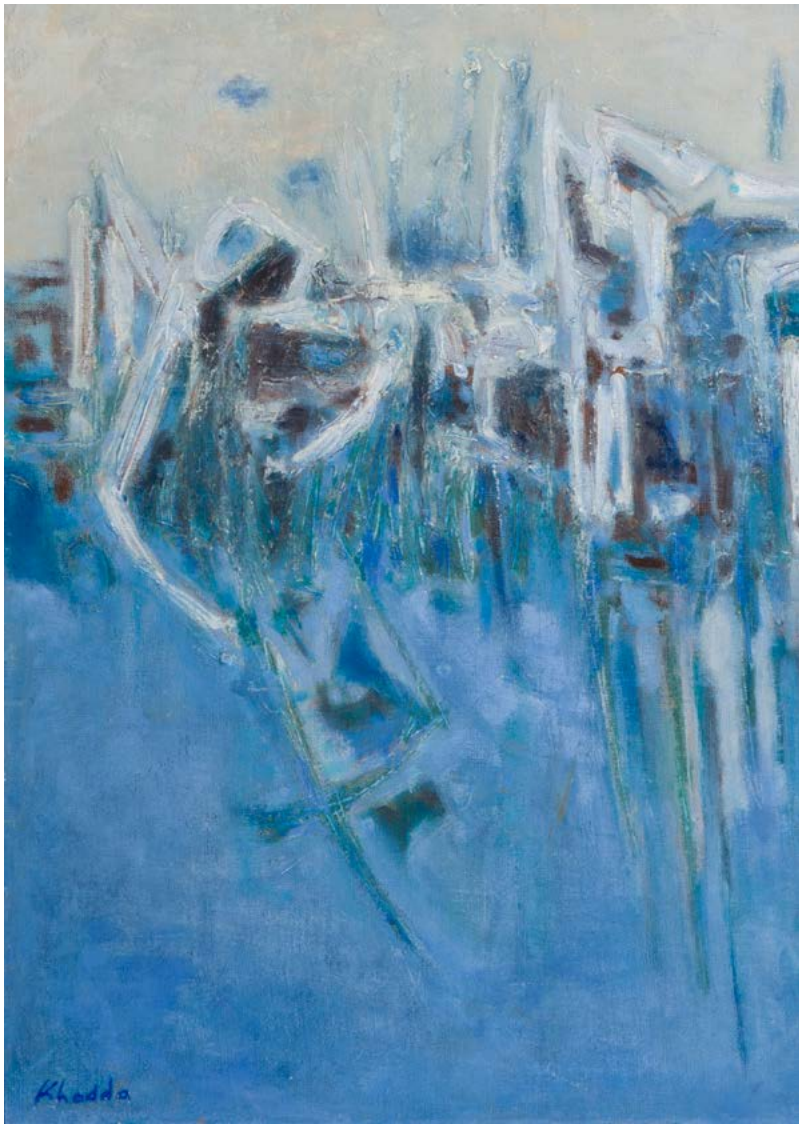

24
Mohammed KHADDA [algérien] (1930-1991)
Reflets ronces, 1976
Huile sur toile.
Signée en bas à gauche.
50 x 100 cm

Bibliographie :
Michel-Georges Bernard, *Khadda*, Alger, Éditions ENAG, 2002, reproduit pp. 124-125.

12 000 / 15 000 €

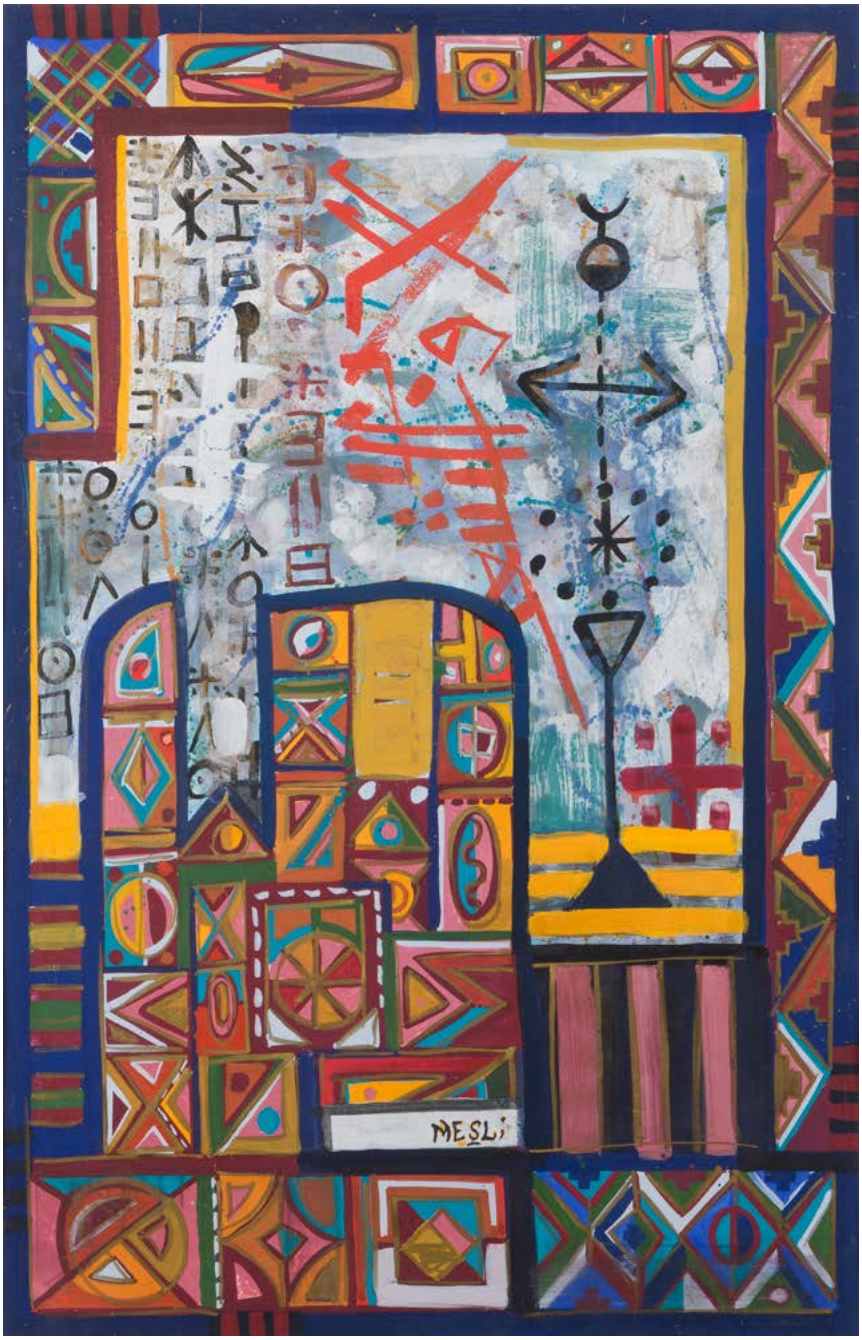

25
Choukri Mahmoud MESLI [algérien] (1931-2017)
Berbérité
Acrylique sur carton.
Signée en pied.
98 x 63 cm 3 000 / 5 000 €

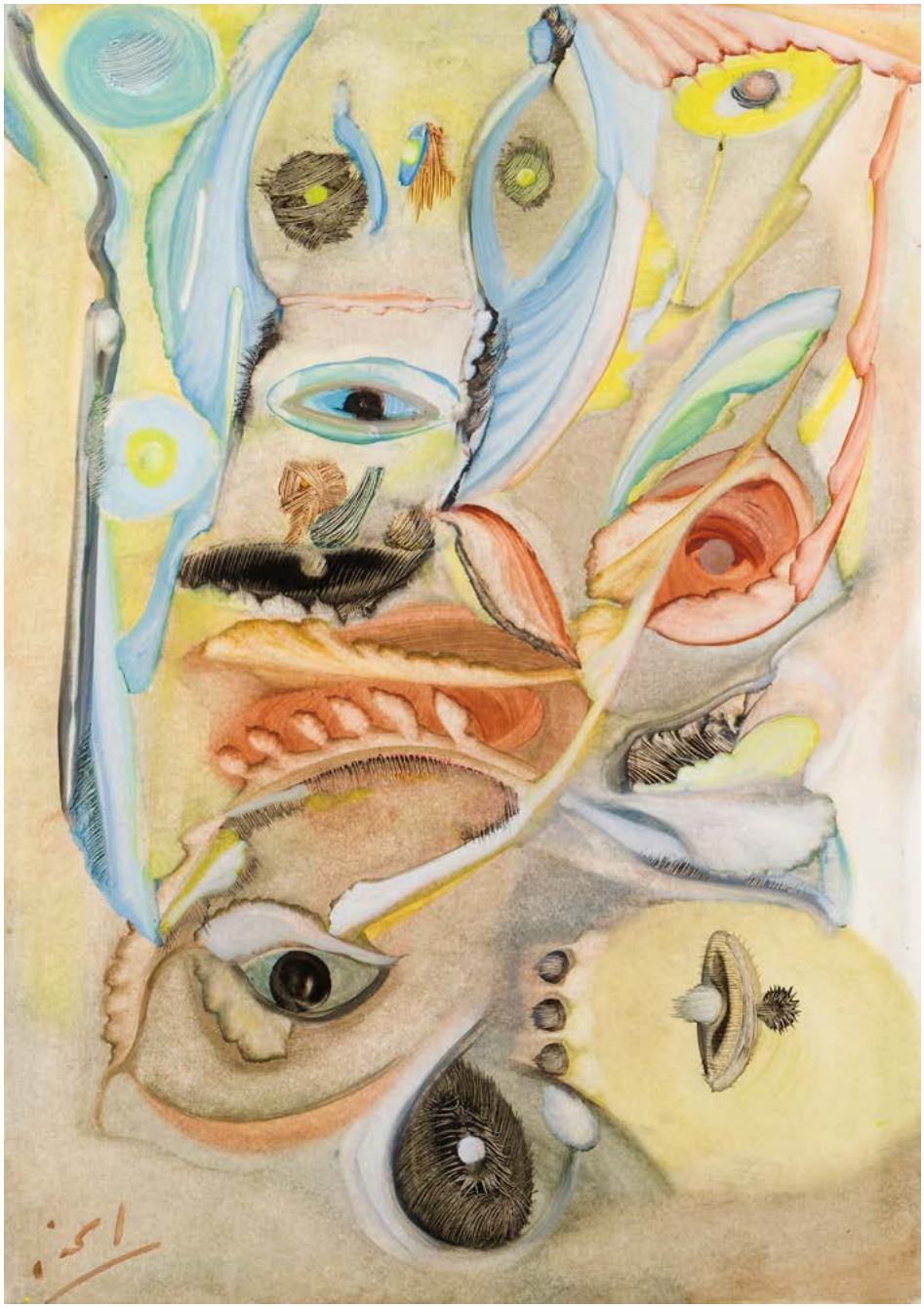

26
MAHJOUBI AHERDANE [MAROCAIN] (1924-2020)
Composition
Gouache.
Signée en bas à gauche.
99,5 x 69,5 cm 5 000 / 8 000 €

Figure incontournable de la vie politique du Maroc, Mahjoubi Ahardan, est le fondateur du parti politique Mouvement populaire. Il mènera parallèlement ses recherches artistiques dans la poésie et la peinture où il se rapproche du surréalisme.

27
MOHAMMED KACIMI [MAROCAIN] (1942-2003)
Composition, 1984
Huile sur toile montée sur panneau.
Signée en bas à droite.
Signée sur le montage noir.
60 x 46 cm (83 x 69 cm avec son montage)

Provenance :
Collection Michel et Solange Kergreis, amis de l'artiste. Acquis directement auprès de ce dernier.

4 000 / 6 000 €

28
MOHAMMED KACIMI [MAROCAIN] (1942-2003)
Composition, 1987
Huile sur toile montée sur panneau.
Signée et datée en bas à gauche.
46 x 46 cm

Provenance :
Collection Michel et Solange Kergreis, amis de l'artiste. Acquis directement auprès de ce dernier.

3 000 / 4 000 €

29
Ali MAIMOUNE [marocain] (né en 1956)
Journée festive à la mer
Huile sur isorel.
Signée en bas à gauche.
Numérotée au dos.
77,5 x 120 cm 300 / 500 €

30
Ali MAIMOUNE [marocain] (né en 1956)
La Promenade des chiens
Huile sur isorel.
Signée en bas à gauche.
Numérotée au dos.
74 x 122,5 cm 300 / 500 €

31
Housseine MOUHOUB [marocain] (Xxe siècle)
Love, vers 1970
Encre de Chine.
Monogrammée en bas à droite.
Lettre adressée à Edouard au dos.
13 x 10 cm 80 / 100 €

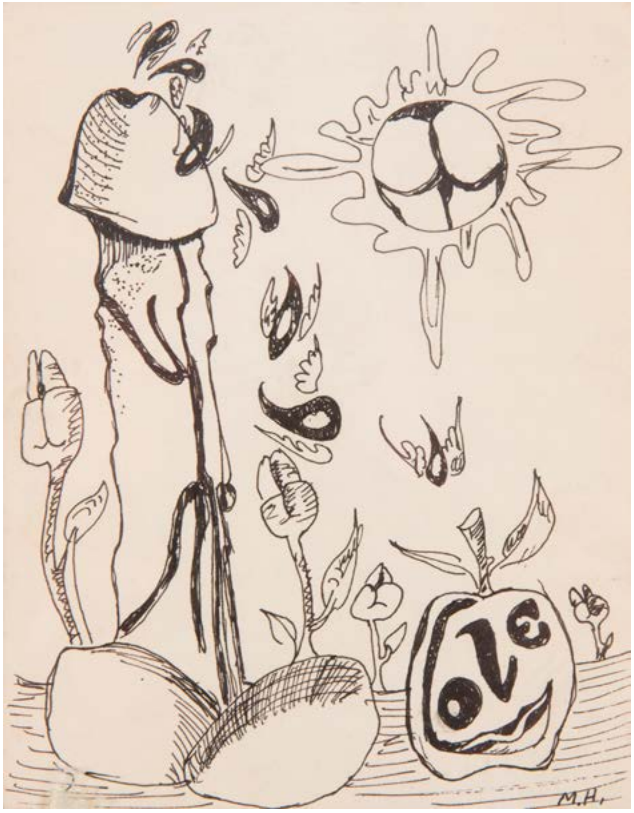

32
Abdallah BENANTEUR [algérien] (1931-2017)
Naïades 3, vers 1997
Aquarelle.
Signée en bas à droite.
27 x 19 cm

Nous remercions Monsieur Claude Lemand pour les informations qu'il nous a transmises.
300 / 500 €

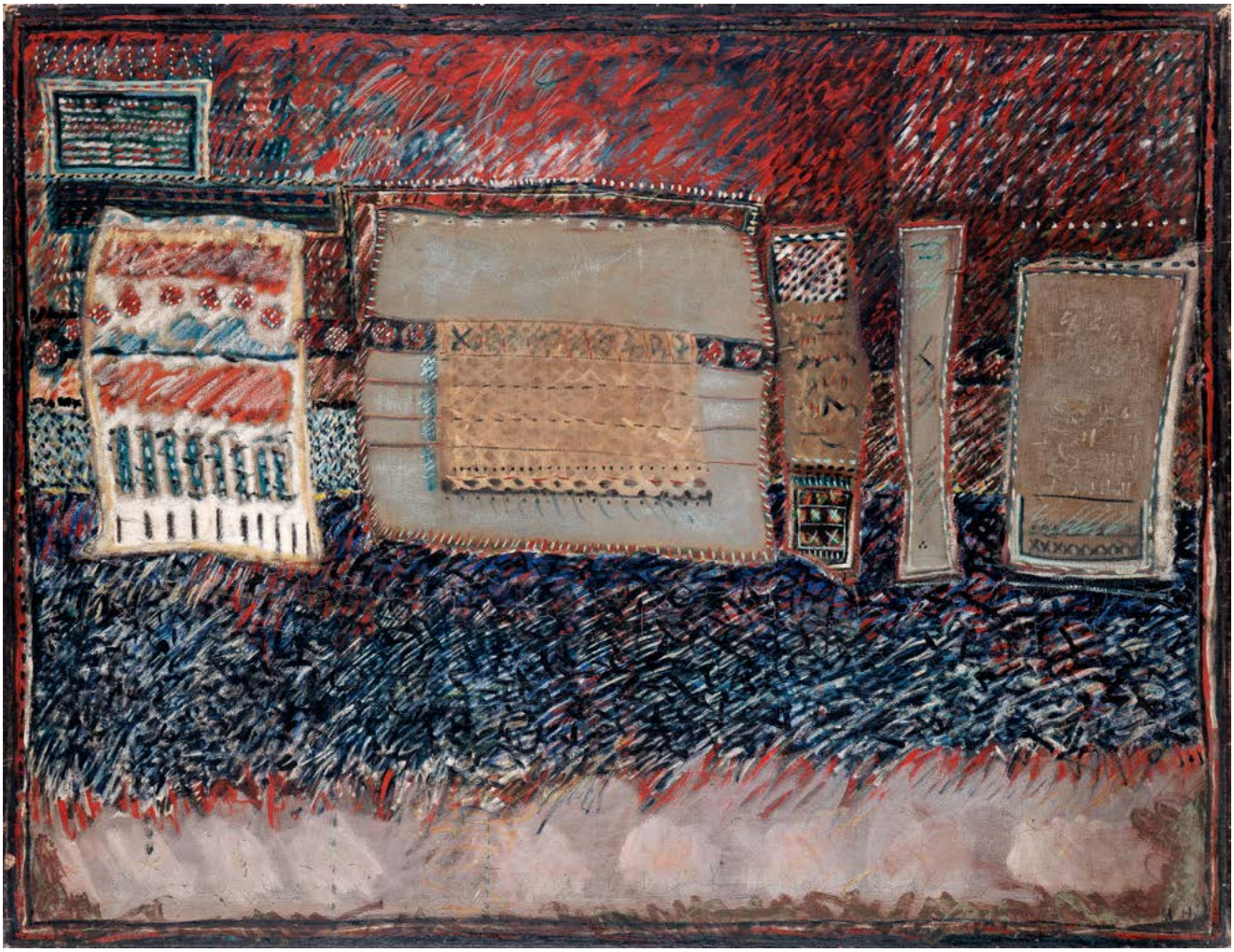

35
Hellal-Mahmoud ZOUBIR [algérien] (né en 1952)
Composition, 1984
Huile et collage de toile sur toile.
Signée, datée et située au dos.
(Usures et petites restaurations).
89 x 116 cm

1 500 / 2 000 €

36
NJA MAHDAOUI [TUNISIEN] (NÉ EN 1937)
Graphème « Les poèmes de Djaykoûr », 1998
Encre sur parchemin.
Signée en bas à droite.
Datée en arabe en bas à gauche.
44 x 35 cm

Provenance :
Collection Salah Stétié.

Cette œuvre est enregistrée dans le catalogue raisonné de Nja Mahdaoui en cours de préparation.

1 500 / 2 000 €

Cette oeuvre fait partie d'une série de 20 graphèmes créés pour le livre *Badr Chaker es Sayyâb*, *Les poèmes de Djaykoûr*, présentation et traduction de Salah Stétié, Éditions Fata Morgana, 2000, Illustré par des calligraphies de Nja Mahdaoui et publié à 600 exemplaires (580 exemplaires sur vergé ivoire et 20 exemplaires sur vergé, chacun accompagné d'un graphème original sur parchemin de Nja Mahdaoui) comme celui présenté dans notre vente.

37

ANTOINE MALLIARAKIS DIT MAYO [GREC-ÉGYPTIEN] (1905-1990)

Composition, vers 1936

Huile sur toile.
Cachet en bas à droite (légèrement effacé).
Timbrée au dos.
55 x 66 cm

Œuvre en rapport :

Le Froid physiologique, 1936, huile sur panneau, 38 x 46 cm, reproduit *in Cesare Vivaldi, Mayo*, Milan, Istituto editoriale italiano, 1968, p. 29 et *in* Evelyne Yeatman-Eiffel, *Mayo*, 2012, p. 49 et p. 222.

Provenance :

Première vente de l'atelier, Me Le Mouël, Hôtel Drouot, Paris, 6 novembre 2002, n°33. 12 000 / 15 000 €

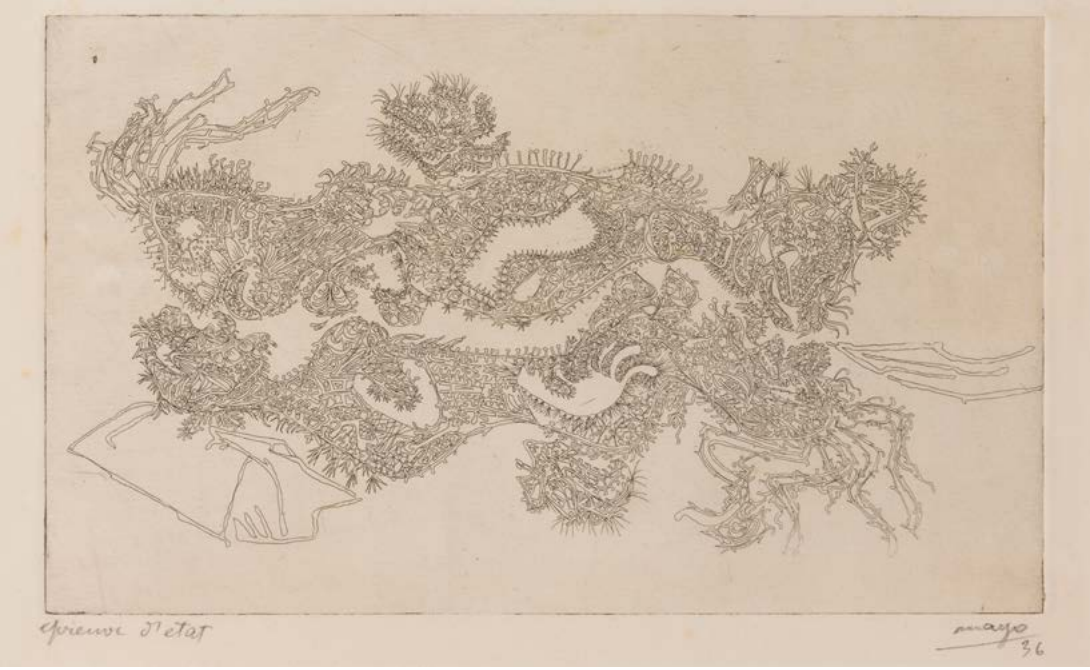

38
ANTOINE MALLIARAKIS DIT MAYO
[GREC-ÉGYPTIEN] (1905-1990)
Composition surréaliste, 1936
Eau-forte.
Signée et datée en bas à droite.
Annotée « Épreuve d'état ».
26,5 x 32 cm

Provenance :
Collection Jeanne Oosting (son timbre en bas à droite).

150 / 200 €

39
EZEKIEL BAROUKH [ÉGYPTIEN] (1909-1984)
Composition, 1944
Huile sur carton.
Signée et datée en bas à droite.
(Petits manques et accident).
30 x 22,5 cm

800 / 1 000 €

41
ARIF KAPTAN [TURC] (1906-1979/82)
Composition, 1959
Huile sur toile.
Signée et datée en bas à gauche.
46 x 38 cm

800 / 1 200 €

42
FERIT ISCAN [TURC] (1931-1986)
Composition, 1964
Huile sur toile.
Signée en bas à droite.
Signée et datée au dos.
33 x 24 cm 400 / 600 €

43
FERIT ISCAN [TURC] (1931-1986)
Végétation aquatique, 1961
Huile sur toile.
Signée en bas à droite.
Signée, datée et titrée au dos.
40 x 40 cm

Provenance :
Famille de l'artiste. 400 / 600 €

44
Ferit ISCAN [turc] (1931-1986)
Passage de la méduse, 1964
Huile sur toile.
Signée, datée et titrée au dos.
33 x 27 cm 300 / 500 €

45
Dikran DADERIAN [arménien] (1929-?)
Composition
Huile sur toile.
Signée en bas à droite.
Signée au dos.
46 x 38 cm

Provenance :
Vente Ader, Paris, 12 octobre 2017, n° 207.
500 / 600 €

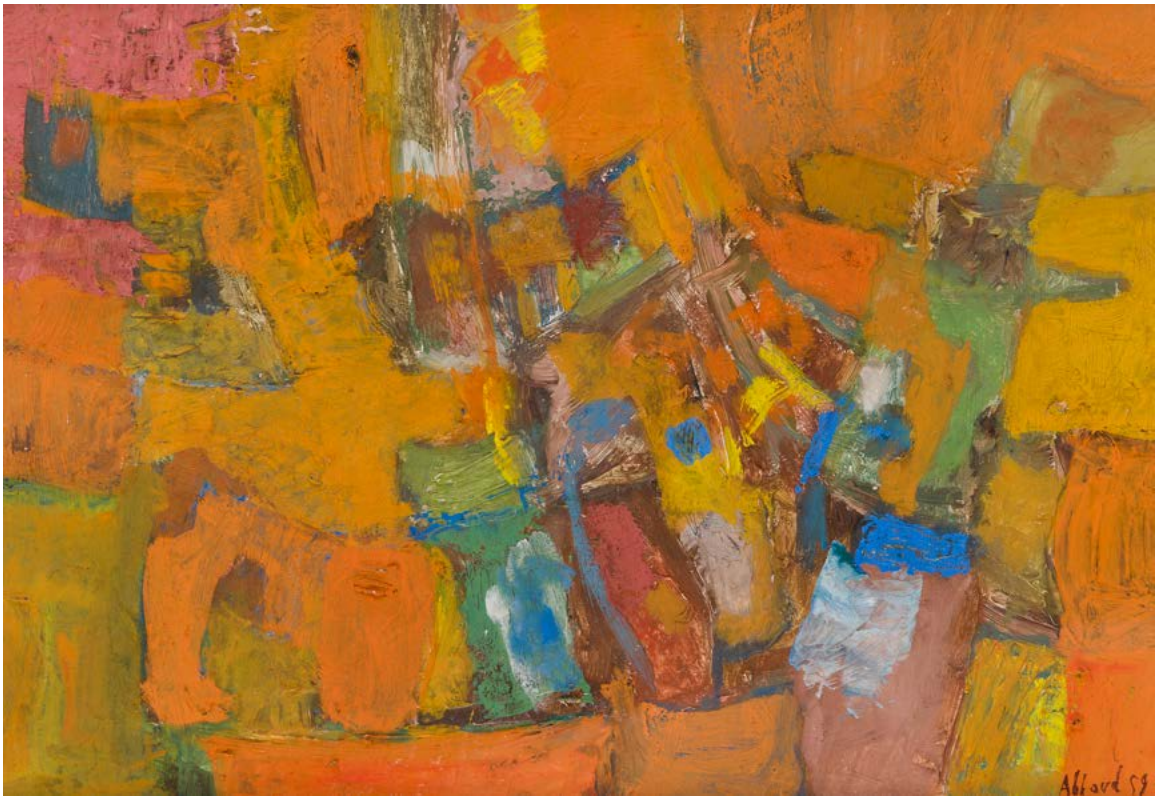

46
SHAFIC ABBOUD [LIBANAIS] (1926-2004)
Composition, 1959
Gouache.
Signée et datée en bas à droite.
20 x 29 cm

L'œuvre figurera au Catalogue raisonné de l'artiste en préparation par Madame Christine Abboud.

3 000 / 4 000 €

47
SHAFIC ABBOUD [LIBANAIS] (1926-2004)
Jardin à Chevilly, 1975
Lithographie.
Signée deux fois et numérotée sur 10.
(Petites rousseurs).
50 x 32,5 cm

Bibliographie :
Claude Lemand, *Shaffic Abboud, Monographie,*
Paris, CLEA, 2006, reproduit p. 319.
500 / 800 €

48
GEORGES ALBERT CYR (1880-1964)
Cour du Palais de Justice, Beyrouth, 1943
Aquarelle sur traits de crayon.
Signée, datée et titrée en bas à droite.
54 x 36,5 cm 500 / 800 €

49
Ibrahim EL SALAHI [soudanais] (né en 1930)
Femme au voile blanc, 1959
Huile sur toile.
Signée et datée en bas à droite.
(Petits manques).
60 x 40 cm

12 000 / 15 000 €

salahi-59

50
BEHJAT SADR [IRANIENNE] (1924-2009)
Composition, vers 1960
Huile sur toile.
Signée en bas à droite.
46,5 x 29,5 cm

Un certificat d'authenticité du Fonds de dotation Behjat Sadr sera remis à l'acquéreur. 12 000 / 15 000 €

51
LEYLY MATINE-DAFTARY [IRANIENNE] (1937-2007)
Plantes vertes dans un vase, 1983
Crayons de couleur.
Signé et daté en pied.
47 x 36 cm

Nous remercions l'Estate de Leyly Matine-Daftary de nous avoir confirmé l'authenticité de cette œuvre. 1 500 / 2 000 €

52
FEREYDOUN AVE [IRANIEN] (NÉ EN 1945)
Sans titre, 2000
Tirage photographique monté sur un passe-partout aquarellé.
Signé en bas à droite.
50 x 48 cm 1 000 / 1 500 €

53
Fereydoun AVE [iranien] (né en 1945)
Sans titre, 2003
Technique mixte et collage.
Signée, datée et située en haut.
17,5 x 12,5 cm 400 / 600 €

54
Fereydoun AVE [iranien] (né en 1945)
Sans titre, 2003
Technique mixte et collage.
Signée, datée et située en haut.
17,5 x 12,5 cm 400 / 600 €

55
ARDASH KAKAFIAN [IRAKIEN] (1941-1999)
Personnages sur fond bleu
Acrylique sur toile - Diptyque.
Non signée.
200 x 100 cm

Un certificat de Madame Hélène Akabie Kakafian pourra être remis à la demande et à la charge de l'acquéreur.
6 000 / 8 000 €

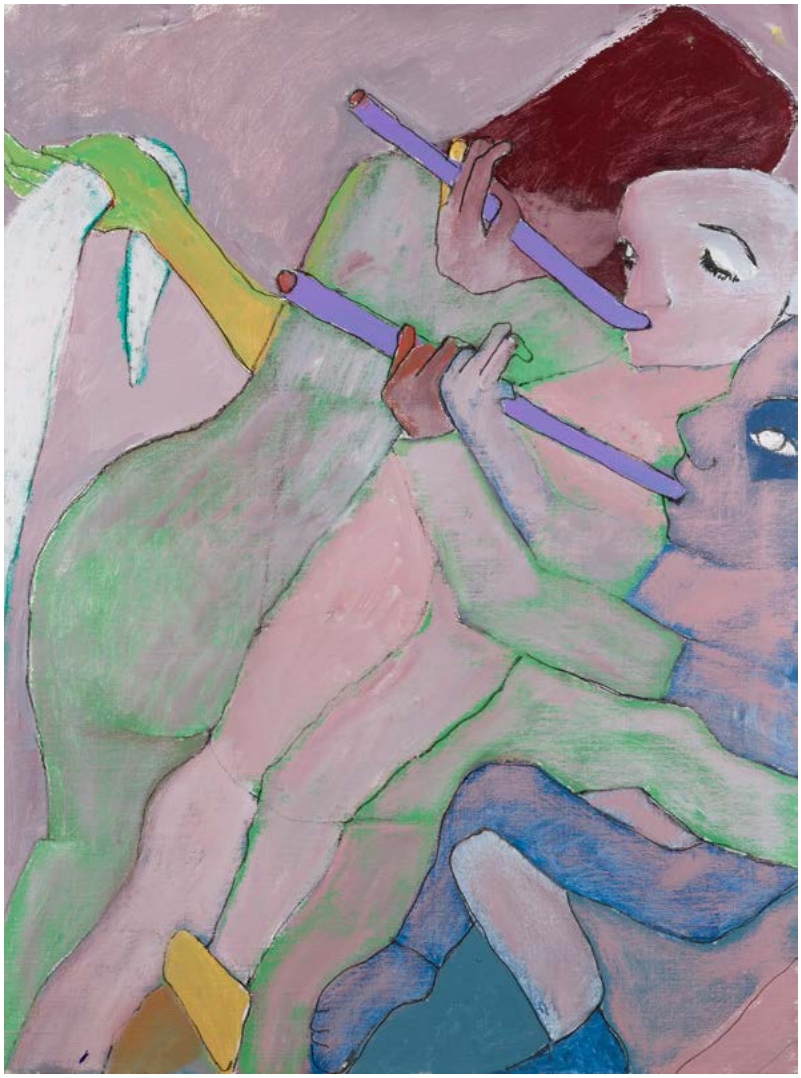

56
ARDASH KAKAFIAN [IRAKIEN] (1941-1999)
Les Flûtistes
Acrylique sur toile.
Non signée.
130 x 89 cm

Un certificat de Madame Hélène Akabie Kakafian pourra être remis à la demande et à la charge de l'acquéreur.
3 000 / 5 000 €

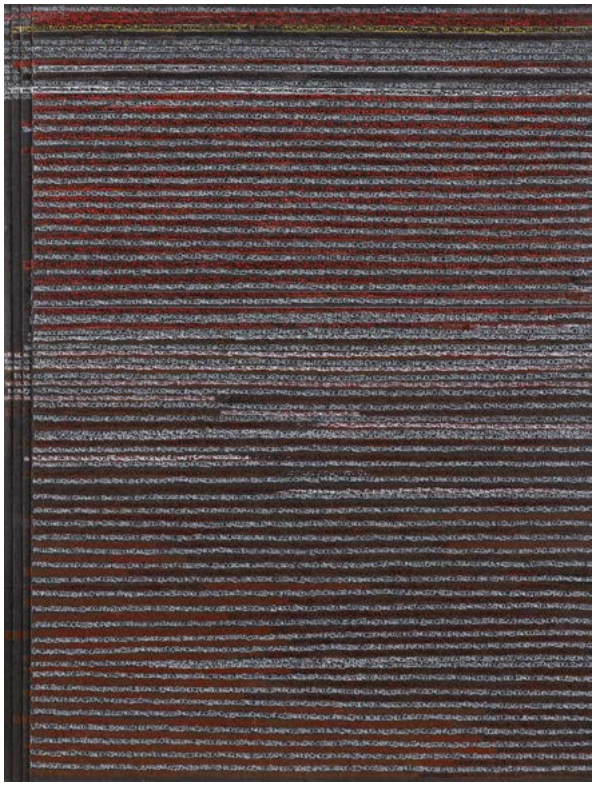

57
SUBHO TAGORE [INDIEN] (1912-1985)
Mareh, 1955
Aquarelle sur traits de crayon sur page du livre « Reports of Subha Tagore's Exhibitions 1939-53 ».
Signée, datée, titrée et située en bas à droite.
Signature apocryphe en hindi contrecollée en bas à gauche.
20 x 17,5 cm

On joint l'ouvrage duquel est extrait la page.
500 / 800 €

58
AISHA ABID HUSSAIN [PAKISTANAISE] (NÉE EN 1980)
Nothing is black and white, vers 2008
Gouache sur papier « wasli » noir.
20,5 x 15,5 cm

Exposition :
Miniatures Contemporaines du Pakistan, Entre tradition et modernité, Galerie Alexis Renard, Paris, 2008, catalogue, n°1, reproduit, non paginé.

Nous remercions Madame Aisha Abid Hussain d'avoir confirmé l'authenticité de cette œuvre.
600 / 800 €

59
MARIE-ANTOINETTE BOULLARD-DEVE [INDOCHINE] (1890-1970)
Vietnam, couple en tenue de cérémonie, vers 1931
Huile sur toile.
Non signée.
83,5 x 60 cm

Cette œuvre a probablement été réalisée dans le cadre de l›exposition coloniale de 1931.

Nous remercions Monsieur Christophe Fumeux pour son aide précieuse dans la rédaction de cette notice en 2020.

2 000 / 3 000 €

60
LEBADANG [VIETNAMIEN] (1921-2015)
Femme de dos, 1985
Aquarelle.
Signée et datée en pied.
47,5 x 96 cm

Nous remercions Monsieur Luc Ho, neveu de l'artiste, pour les informations qu'il nous a transmises. 600 / 800 €

61
LEBADANG [VIETNAMIEN] (1921-2015)
Pêcheurs et barques
Gouache.
Signée et située en bas à droite.
55 x 31 cm

Nous remercions Monsieur Luc Ho, neveu de l'artiste, pour les informations qu'il nous a transmises. 500 / 600 €

62
LEBADANG [VIETNAMIEN] (1921-2015)
Paysage
Huile sur toile.
Signée en bas à gauche.
27 x 16 cm

Nous remercions Monsieur Luc Ho, neveu de l'artiste, pour les informations qu'il nous a transmises. 400 / 500 €

63
LEBADANG [VIETNAMIEN] (1921-2015)
Poisson
Huile sur toile.
Signée en bas à gauche.
(Griffure).
22 x 16 cm

Nous remercions Monsieur Luc Ho, neveu de l'artiste, pour les informations qu'il nous a transmises. 400 / 500 €

64
ĐIỂM PHUNG-THI [VIETNAMIENNE] (1920-2002)
Femme sur le dos
Épreuve en bronze à patine brune.
Signée et numérotée « 2/7 ».
Cachet du fondeur « E. Godard - Cire perdue ».
9,5 x 7,5 x 10,5 cm 1 000 / 1 500 €

65
ĐIỂM PHUNG-THI [VIETNAMIENNE] (1920-2002)
Femme accroupie
Épreuve en bronze à patine brune.
Signée et numérotée « 5/7 » à la base.
Cachet du fondeur « E. Godard - Cire perdue ».
9,5 x 11 x 10 cm 1 000 / 1 500 €

66
ĐIỂM PHUNG-THI [VIETNAMIENNE] (1920-2002)
Femme étendue les bras croisés sur le visage
Épreuve en bronze à patine noire.
Non signée.
(Usures à la patine).
5,5 x 12,5 x 5,5 cm 800 / 1 000 €

67
LEBADANG [VIETNAMIEN] (1921-2015)
Visages vietnamiens
Sculpture en pierre - Taille directe.
Signée sur le côté.
Socle en marbre vert.
Hauteur : 43 cm

Nous remercions Monsieur Luc Ho, neveu de l'artiste, pour les informations qu'il nous a transmises. 1 200 / 1 500 €

68
LEBADANG [VIETNAMIEN] (1921-2015)
Composition, Série des « Espaces »
Bas-relief en plâtre.
Signé en bas à droite.
130 x 88 cm

Notre bas-relief fait partie d'une série d'oeuvres qui combinent plusieurs techniques par collage et superposition, entre sculptures et bas-reliefs.

Nous remercions Monsieur Luc Ho, neveu de l'artiste, pour les informations qu'il nous a transmises.

1 500 / 2 000 €

69
LEBADANG [VIETNAMIEN] (1921-2015)
La Famille, 1980
Sculpture en acier inoxydable.
Signée, datée 22.11.80 et dédicacée « aux Herboche » sur la base à la pointe.
Hauteur : 29 cm

Nous remercions Monsieur Luc Ho, neveu de l'artiste, pour les informations qu'il nous a transmises.

2 000 / 3 000 €

70
LEBADANG [VIETNAMIEN] (1921-2015)
Composition, 1997
Terre cuite.
Signée et datée sous la base.
Cachet de l'artiste.
10 x 23 x 14 cm 150 / 200 €

71
LEBADANG [VIETNAMIEN] (1921-2015)
Femme et enfants
Pendentif en pierre sculptée.
Marque de l'artiste.
15 x 6 x 3 cm 200 / 300 €

72
LEBADANG [VIETNAMIEN] (1921-2015)
Empreinte
Plaque en terre cuite patinée.
Signée dans l'épreuve.
31 x 12 cm

L'empreinte représente le Giao Chi signifiant à l'occupant chinois que cette terre appartenait aux vietnamiens.

Nous remercions Monsieur Luc Ho, neveu de l'artiste, pour les informations qu'il nous a transmises. 150 / 200 €

73
LEBADANG [VIETNAMIEN] (1921-2015)
Composition empreinte
Plaque en terre cuite.
Cachet de l'artiste.
21 x 12,5 cm 150 / 200 €

74
LEBADANG [VIETNAMIEN] (1921-2015)
Chevaux têtes-bèches
Épreuve en résine à patine bronze.
Signée à la base.
Hauteur : 14 cm 150 / 200 €

75
LEBADANG [VIETNAMIEN] (1921-2015)
Aurore
Pâte de verre.
Monogramme de l'artiste en bas à droite.
Cachet Daum en bas à gauche.
25 x 25 x 6 cm

Nous remercions Monsieur Luc Ho, neveu de l'artiste, pour les informations qu'il nous a transmises. 300 / 500 €

76
T'ANG HAYWEN [CHINOIS] (1927-1991)
Vase de fleurs
Gouache.
Signée en bas à gauche.
56 x 28 cm

Cette œuvre sera incluse au catalogue raisonné de T'ang Haywen en préparation par T'ang Haywen Archives et Monsieur Philippe Koutouzis. 1 500 / 2 000 €

77
WALASSE TING [CHINOIS] (1929-2010)
Fleurs et fruits
Aquarelle.
Cachet rouge de l'artiste en haut à droite.
15 x 20 cm 1 000 / 1 500 €

78
DENG Lin [chinoise] (née en 1941)
Écho du Passé
Encre de Chine et lavis.
Cachet rouge de l'artiste en bas à droite.
178 x 95 cm

Provenance :
Vente Caritative, Hôtel Drouot, Paris, 6 mai 1989, n°7bis. 3 000 / 5 000 €

79
WANG Keping [chinois] (né en 1949)
Dos, 2000
Sculpture en bois de fresne patiné - Taille directe.
Signée sous la base.
(Fente).
39,5 x 20 x 18 cm

Provenance :
Acquis directement par l'actuel propriétaire auprès de l'artiste. 5 000 / 8 000 €

80
WANG Keping [chinois] (né en 1949)
Homo Sapiens, 1997
Bois sculpté - Taille directe.
135,5 x 28 x 19,5 cm

Provenance :
Collection Jean Esmein. Offert par l'artiste en échange de pièces de bois.

Un certificat de l'artiste, en date du 16 novembre 2023, sera remis à l'acquéreur. 5 000 / 8 000 €

81
WANG Keping [chinois] (né en 1949)
L'Agriculture manque de bras, 1997
Bois sculpté - Taille directe.
40 x 26 x 22 cm

Provenance :
Collection Jean Esmein. Offert par l'artiste en échange de pièces de bois.

Un certificat de l'artiste, en date du 16 novembre 2023, sera remis à l'acquéreur. 2 000 / 3 000 €

©Archives familiales Esmein

Wang Keping dans le parc de la propriété du collectionneur Jean Esmein.

82
SUMIYOSHI AKEJI [JAPONAIS] (1938-2018)
Calligraphie
Pigments naturels sur papier.
Monogrammé en haut à gauche.
(Pli médian).
31,5 x 46,5 cm 500 / 600 €

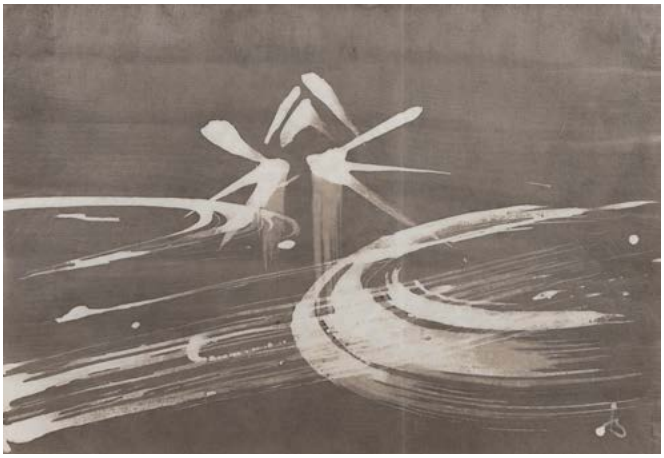

83
SUMIYOSHI AKEJI [JAPONAIS] (1938-2018)
Calligraphie
Pigments naturels sur papier.
Monogrammé en bas à droite.
(Pli médian).
32 x 46,5 cm 400 / 600 €

84
SUMIYOSHI AKEJI [JAPONAIS] (1938-2018)
Calligraphie
Pigments naturels sur papier.
Monogrammé en bas à gauche.
(Pli médian).
32 x 46,5 cm 400 / 600 €

85
SUMIYOSHI AKEJI [JAPONAIS] (1938-2018)
Calligraphie
Pigments naturels sur papier.
Monogrammé en bas à gauche.
31,5 x 22,5 cm 300 / 500 €

86
SUMIYOSHI AKEJI [JAPONAIS] (1938-2018)
Calligraphie
Pigments naturels sur papier.
Monogrammé en bas à gauche.
31,5 x 23 cm 300 / 500 €

87
SUMIYOSHI AKEJI [JAPONAIS] (1938-2018)
Calligraphie
Pigments naturels sur papier.
Monogrammé en bas à gauche.
31,5 x 23 cm 300 / 500 €

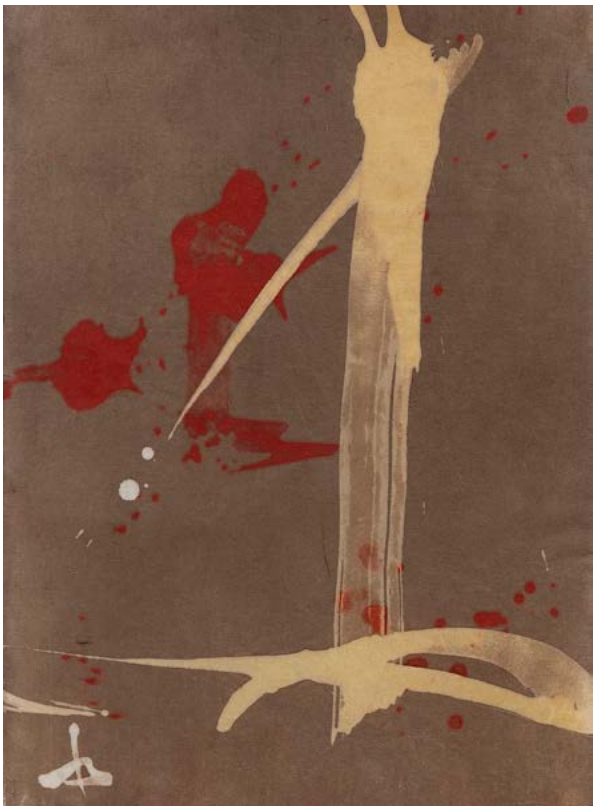

Index des artistes

A

Shafic ABBOUD ..... 46 et 47
Mahjoubi AHERDANE 26
Sumiyoshi AKEJI ..... 82 à 87
Fereydoon AVE ..... 52 à 54

B

Ezekiel BAROUKH 39
Abdallah BENANTEUR ..... 19 à 22, 32
Mahjoub BEN BELLA 10
Marie-Antoinette BOULLARD-DEVE 59

C

Georges Albert CYR 48

D

Dikran DADERIAN 45
DENG Lin 78

E

Ibrahim EL SALAHI 49

H

Aisha Abid HUSSAIN 58

I

Ferit ISCAN ..... 42 à 44
M'hamed ISSIAKHEM ..... 1 à 7

K

Mohammed KACIMI ..... 27 et 28
Ardash KAKAFIAN ..... 55 et 56
Arif KAPTAN 41
Mohammed KHADDA ..... 15 et 24

L

Dang LEBADANG ..... 60 à 63, 67 à 75

M

Nja MAHDAOUI 36
Ali MAIMOUNE ..... 29 et 30
Jean Pandrigue de MAISONSEUL 23
Denis MARTINEZ 9
Leyly MATINE-DAFTARY 51
Antoine Malliakaris dit MAYO ..... 37 et 38
Choukri Mahmoud MESLI ..... 8, 16 à 18, 25
Housseine MOUHOUB 31

O

Mohamed OULHACI ..... 13 et 14

P

Diem PHUNG-THI ..... 64 à 66

S

Behjat SADR 50
Ali SILEM 11

T

Subho TAGORE 57
T'ANG Haywen 76
Walasse TING 77

W

WANG Keping ..... 79 à 31

Z

Rezki ZERARTI 12
Hellal-Mahmoud ZOUBIR 35

CONDITIONS DE VENTE

La société à responsabilité limitée ADER est un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par les articles L. 321-4 et suivants du Code de commerce. En cette qualité ADER agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'adjudicataire par son intermédiaire. Les rapports entre ADER et l'enchérisseur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat (ci-après, les « CGA »).

ACCEPTATION, OPPOSABILITÉ ET MODIFICATION DES CGA

Les CGA sont applicables sans restriction ni réserve à la relation entre ADER et tout enchérisseur. Les CGA sont communiquées préalablement à la vente sur le site Internet d'ADER, ainsi qu'au sein du catalogue de la vente concernée. L'enchérisseur déclare avoir pris connaissance des CGA et les accepte sans réserve en portant une enchère, quel qu'en soit le moyen. Les CGA applicables à la relation entre les parties sont celles en vigueur au moment de la vente concernée en tenant compte des éventuelles modifications écrites ou orales émises avant et pendant la vente et qui sont reportées au sein du procès-verbal de vente.

AVANT LA VENTE

1. Indications relatives aux lots

Les notices d'information contenues dans le catalogue sont établies, en l'état des connaissances au jour de la vente et avec toutes les diligences requises, par ADER et l'expert qui l'assiste le cas échéant, sous réserve des notifications, déclarations, rectifications, annoncées verbalement au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de vente.

1.1 État des lots et constats d'état ou de conservation

Les lots sont vendus dans l'état dans lequel ils se trouvent au moment de la vente et il relève ainsi de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque lot avant la vente et notamment lors des expositions. L'absence de mention dans le catalogue n'implique aucunement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de dommages, accidents, incidents ou restaurations. Seule l'existence de réparations, ainsi que de restaurations, manques et ajouts significatifs dont le lot peut avoir fait l'objet, a vocation à être indiquée. Les dimensions et poids des lots sont donnés à titre indicatif. De même, la mention de défectuosités n'implique pas l'absence d'autres défauts. Des constats d'état ou de conservation des objets peuvent être établis gracieusement sur demande et par commodité, ADER ou ses experts n'étant pas des restaurateurs ces rapports de condition ne sauraient remplacer la consultation de professionnels.

1.2 Œuvres d'art et objets de collection

ADER rappelle que l'emploi du terme « attribué à » suivi d'un nom d'artiste garantit que l'œuvre ou l'objet a été exécuté pendant la période de production de l'artiste mentionné et que des présomptions sérieuses désignent celui-ci comme l'auteur vraisemblable. « Entourage de » signifie que l'œuvre ou l'objet est le travail d'un artiste contemporain de l'artiste mentionné qui s'est montré très influencé par l'œuvre du maître. L'emploi des termes « atelier de » suivis d'un nom d'artiste garantit que l'œuvre a été exécutée dans l'atelier du maître cité mais réalisée par des élèves sous sa direction. Les expressions « dans le goût de », « style », « manière de », « genre de », « d'après », « façon de » ne confèrent aucune garantie particulière d'identité d'artiste, de date de l'œuvre ou d'école. Les biens d'occasion ne bénéficient pas de la garantie légale de conformité visée à l'article L. 217-2 du Code de la consommation.

1.3 Provenance

ADER rappelle que les mentions concernant la provenance d'un lot sont fournies sur indication du vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité d'ADER. Si le vendeur a requis la confidentialité ou si l'identité des précédents propriétaires est inconnue du fait de l'ancienneté du lot, aucune indication relative à la provenance n'est portée au sein de la présentation du lot au catalogue.

1.4 Modifications des informations

Les informations figurant au catalogue peuvent faire l'objet de modifications ou de rectifications jusqu'au moment de la vente. Ces changements sont portés à la connaissance du public par une annonce faite par le commissaire-priseur habilité au moment de la vente et par un affichage approprié en salle. Ces modifications sont consignées au procès-verbal de vente.

1.5 Lot suivi d'un °

Les lots suivis d'un ° sont vendus par ADER ou par un membre d'ADER, par un expert sollicité par ADER ou par tout partenaire d'ADER.

1.6 Illustration des lots

Les photographies des lots mis en vente figurant au catalogue et sur le site Internet d'ADER, ainsi que sur les plateformes des opérateurs intermédiaires d'ADER n'ont pas de valeur contractuelle supérieure à la description opérée dans le catalogue. Les photographies sont données à titre indicatif impliquant que les couleurs des œuvres ou objets reproduits dans le catalogue sont susceptibles de différer des couleurs réelles ou de comporter des différences résultant, de manière non exhaustive, de l'adaptation technique, de la qualité photographique ou encore du support de reproduction.

1.7 Montres et articles d'horlogerie

Les articles d'horlogerie et les montres peuvent comporter des pièces qui ne sont pas d'origine. Les restaurations, caractéristiques techniques, numéros de série, dimensions et poids sont donnés à titre indicatif. ADER n'apporte aucune garantie que la montre ou l'article d'horlogerie est en état de fonctionnement. Il appartient à tout enchérisseur de procéder lui-même à l'analyse du fonctionnement et/ou d'une éventuelle restauration et/ou de l'étanchéité de tels objets. Les frais relatifs aux restaurations, révisions, aux réglages et à l'étanchéité sont à la charge exclusive de l'adjudicataire.

1.8 Pierres et bijoux

L'indication d'une date entre « [ ] » correspond à celle de création du modèle et non à celle de réalisation du bijou. Les pierres et bijoux présentés à la vente peuvent avoir fait l'objet de traitements destinés uniquement à les mettre en valeur (notamment, et de manière non limitative : huilage des émeraudes, traitement thermique des rubis et saphirs, blanchissement des perles, etc.) n'altérant en rien leur qualité. Les pierres présentées sans certificat de laboratoire sont vendues sans garantie aucune d'un éventuel traitement. Lorsqu'il est indiqué qu'une pierre ou qu'un bijou est accompagné d'un certificat, les enchérisseurs sont invités à solliciter ADER afin que leur soit communiqué ce document, lequel fait foi sur tout autre document contradictoire. Il est précisé que l'origine des pierres et la qualité (comprenant notamment, et de manière non limitative, la couleur et la pureté) reflètent l'opinion du laboratoire qui émet le certificat. Toute opinion différente issue d'un autre laboratoire ne saurait entraîner la nullité de la vente et ne saurait engager la responsabilité d'ADER et de l'expert de la vente.

2. Estimations des lots

ADER rappelle que les estimations sont fondées sur l'état, la rareté, la qualité et la provenance des lots et sur les prix récemment atteints aux enchères pour des biens similaires. Les estimations peuvent changer. Les estimations sont ainsi fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le lot soit vendu au prix estimé ou à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient ainsi constituer une quelconque garantie. Les estimations ne comprennent ni les frais de vente ni aucune taxe ou frais applicables.

3. Retrait de tout lot

ADER peut librement retirer un lot à tout moment avant la vente ou pendant la vente aux enchères. Cette décision de retrait n'engage en aucun cas la responsabilité d'ADER à l'égard de tout enchérisseur.

4. Exposition publique préalable à la vente et catalogue

ADER est libre d'organiser des expositions publiques préalablement à la vente et dont les modalités sont précisées sur le catalogue ou sur tout support de la vente concernée. Tout enchérisseur est invité à examiner les lots préalablement à la vente. Les lots y sont exposés afin de respecter leur sécurité. Toute manipulation effectuée par un enchérisseur non supervisée d'ADER se fait à ses risques et périls. Pour certaines ventes, ADER propose à tout éventuel enchérisseur un catalogue de la vente sous forme imprimée dont le prix est fixé à 18,96 euros HT soit 20 euros TTC, seuls les règlements en espèces étant acceptés. Le catalogue est une œuvre protégée par le droit d'auteur. Toute reproduction, représentation, adaptation et/ou modification du catalogue ou de ses éléments est strictement interdite sauf autorisation écrite et expresse d'ADER.

LA VENTE

1. Enregistrement et accès à la vente

En vue d'une bonne organisation de la vente et préalablement à celle-ci, les enchérisseurs sont invités à se faire connaître auprès d'ADER, en lui communiquant un justificatif d'identité, ainsi que des références bancaires. ADER se réserve le droit de solliciter un dépôt de garantie, dont le montant est restitué dans les soixante-douze (72) heures après la vente si le lot n'a pas été adjugé à l'enchérisseur. ADER se réserve le droit d'interdire l'accès à la vente à tout enchérisseur pour justes motifs, notamment et de manière non limitative, en raison de l'inscription de l'enchérisseur au fichier TEMIS.

L'enchérisseur est réputé s'inscrire et enchérir pour son propre compte. S'il enchérit pour autrui, l'enchérisseur doit indiquer à ADER qu'il est dûment mandaté par un tiers pour lequel il communique une pièce d'identité et les références bancaires. Toute fausse indication engage la responsabilité de l'enchérisseur. Si l'enchérisseur agit en tant qu'agent pour un mandant occulte il accepte expressément d'être tenu personnellement responsable de payer le prix d'achat et toutes autres sommes dues.

ADER étant soumise aux obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, elle se réserve le droit de demander à tout enchérisseur de justifier de son identité au moyen d'un document probant et ce, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier. À défaut de communiquer de tels documents ou si la vérification de ces documents s'avère impossible, l'enchérisseur ne peut s'inscrire à la vente.

2. Modalités des enchères

2.1. Enchères en salle

ADER rappelle que le mode usuel pour enchérir consiste à être présent en salle pendant la vente, à moins que la vente ne soit réalisée de manière totalement dématérialisée (vente online). ADER ne peut engager sa responsabilité pour tout autre mode de passation des enchères notamment si une erreur qu'elle soit d'ordre technique ou non, une omission ou une difficulté de liaison ou de connexion existait.

2.2 Ordres d'achat ferme et enchères téléphoniques

ADER se propose d'exécuter gracieusement (i) des ordres d'achat ferme et (ii) des enchères téléphoniques, selon les instructions de l'enchérisseur. L'enchérisseur adresse sa demande à ADER en renseignant le formulaire prévu à cet effet en fin de catalogue accompagné (i) d'un document d'identification (carte d'identité recto-verso pour les personnes physiques, extrait Kbis pour les personnes morales) et (ii) de coordonnées postales, électroniques et téléphoniques et ce, au plus tard vingt-quatre (24) heures avant la vente. Toute demande d'ordre d'achat ferme ou d'enchères téléphoniques doit avoir reçu une confirmation de ADER pour être exécutée. ADER se réserve le droit de ne pas accepter un ordre d'achat notamment, et de manière non limitative, si l'enchérisseur ne propose pas de garanties suffisantes. Dans certains cas, la prise en compte d'un ordre d'achat ou d'une enchère téléphonique peut être conditionnée à un dépôt de garantie

Les offres illimitées ou d' « achat à tout prix » ne sont pas acceptées, l'enchérisseur est tenu de donner un montant maximal. Dans le cas de plusieurs ordres d'achat identiques, la priorité est donnée à celui reçu en premier. ADER décline toute responsabilité en cas d'erreurs éventuelles, d'insuccès si la liaison téléphonique ne peut être établie ou de non réponse suite à une tentative d'appel. ADER peut enregistrer les communications et peut les conserver jusqu'au règlement des éventuelles acquisitions.

2.3. Enchères en ligne par des plateformes tierces

ADER peut proposer d'enchérir en ligne par le biais de tout site Internet de plateformes d'opérateurs intermédiaires relayant la vente. Ces sites Internet constituent des plateformes techniques permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via ces sites Internet doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de ces plateformes, qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales d'achat, impliquant notamment des frais additionnels liés à leur utilisation.

2.4 Vente *online*

ADER organise des ventes online par le biais de plateformes d'opérateurs intermédiaires. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via ces sites Internet doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de ces plateformes, qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales d'achat, et notamment vérifier l'application de tout frais éventuel pour l'utilisation de ces sites Internet tiers.

DÉROULEMENT DE LA VENTE

1. Pouvoir discrétionnaire du commissaire-priseur habilité et conduite de la vente

Le commissaire-priseur habilité organise et dirige les enchères de façon discrétionnaire, la conduite de la vente suit l'ordre de la numérotation du catalogue et les paliers d'enchères sont à sa libre appréciation. Le commissaire-priseur habilité veille au respect de la liberté des enchères et à l'égalité entre les enchérisseurs. Il dispose de la faculté discrétionnaire de refuser toute enchère, de retirer un lot de la vente et de désigner l'adjudicataire, c'est-à-dire le plus offrant et le dernier enchérisseur, une fois le terme « adjugé » prononcé. Les enchères en salle priment sur toute autre enchère.

Le commissaire-priseur dispose de la faculté discrétionnaire de déplacer, de réunir ou de séparer des lots ou de retirer des lots de la vente. En aucun cas la responsabilité d'ADER ne peut être engagée en cas de retrait de tout lot au cours de la vente, et notamment vis-à-vis des enchérisseurs ayant effectué une demande d'ordre d'achat ferme ou d'enchère téléphonique.

En cas de contestation au moment de l'adjudication, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjugé », ledit objet est immédiatement remis en vente au dernier prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent est admis à enchérir à nouveau.

2. Conduite de la vente

La vente se fait expressément au comptant et est conduite en euros. ADER peut toutefois offrir, à titre indicatif, la retranscription des enchères en devises étrangères. En cas d'erreur de conversion de devises, la responsabilité d'ADER ne peut être engagée, seul le prix en euros faisant foi.

L'accès aux lots lors de la vente est strictement interdit.

3. Prix de réserve

Le prix de réserve s'entend du prix minimum confidentiel au-dessous duquel le lot ne sera pas vendu. Le prix de réserve ne peut dépasser l'estimation basse figurant au catalogue ou modifiée publiquement avant la vente et le commissaire-priseur habilité est libre de débuter les enchères en dessous de ce prix et de porter des enchères pour le compte du vendeur. En revanche, le vendeur ne peut porter aucune enchère pour son propre compte ou par le biais d'un autre mandataire.

4. Préemption

Les articles L. 123-1 et L. 123-2 du Code du patrimoine autorisent, dans certains cas, l'État ou à la BNF à exercer un droit de préemption, c'est-à-dire la faculté pour l'État ou la BNF de se substituer à l'adjudicataire, sur les œuvres d'art mises en vente publique ou à l'occasion de ventes de gré à gré après une vente aux enchères publiques préalable infructueuse. Le représentant de l'État présent lors de la vacation formule sa déclaration auprès du commissaire-priseur habilité juste après la chute du marteau. La décision de préemption doit ensuite être confirmée dans un délai de quinze (15) jours. Par ailleurs, et conformément à l'article R. 123-7 du Code de commerce, le droit de préemption peut être exercé par voie électronique. En pareille situation, la décision de préemption doit être confirmée dans un délai de quatre (4) heures à compter de la réception du résultat par le représentant de l'État. En aucun cas, ADER ne peut assumer une quelconque responsabilité du fait des décisions administratives de préemption.

EXÉCUTION DE LA VENTE

Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se serait pas fait enregistrer avant la vente, il doit communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.

1. Obligation de paiement

L'adjudication opère transfert de propriété et oblige l'adjudicataire au paiement intégral du prix d'adjudication, ainsi que de l'ensemble des frais et taxes précisés ci-après. Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente selon les modalités précisées à l'Article 3 de la présente section et ne peut en aucun cas être différé, quand bien même l'adjudicataire souhaite exporter le lot et est dans l'attente de l'obtention d'une licence d'exportation. Aucun lot n'est remis à l'adjudicataire avant l'acquittement de l'intégralité des sommes dues.

2. Frais de vente

En sus du prix d'adjudication, c'est-à-dire du « prix marteau », l'adjudicataire doit acquitter des frais de :

- 25% HT (soit 30 % TTC), exception faite des ventes de livres pour lesquelles les frais sont de 25 % HT (soit 26,4 % TTC) pour les adjudications jusqu'à 500 000 €
- 20% HT (soit 24 % TTC), exception faite des ventes de livres pour lesquelles les frais sont de 20 % HT (soit 21,1 % TTC) pour les adjudications entre 500 001 € et 1 000 000 €
- 15% HT (soit 18 % TTC), exception faite des ventes de livres pour lesquelles les frais sont de 15 % HT (soit 15,8 % TTC) pour les adjudications supérieures à 1 000 001 €

Lorsque l'adjudicataire a enchéri sur une plateforme tierce, ADER facture à l'adjudicataire les frais additionnels dus par elle à la plateforme pour l'utilisation de celle-ci, selon la plateforme utilisée :

- plateforme drouot.com (drouot live) : 1,5 % HT (soit 1,8% TTC) du prix d'adjudication ;
- plateforme Interenchères : 3% HT (soit 3,6% TTC) du prix d'adjudication ;
- plateforme Invaluable : 2,5% HT (soit 3% TTC) du prix d'adjudication.

ADER étant sous le régime fiscal de la marge prévu à l'article 297A du Code général des impôts, elle ne peut délivrer aucun document faisant ressortir la TVA. Les lots en provenance d'une zone en dehors de l'Union européenne, et dont la présentation est précédée par le symbole « * », sont soumis à des frais additionnels pouvant être rétrocédés à l'adjudicataire sur présentation des documents douaniers d'exportation hors Union Européenne dans un délai de trois mois. Ces frais sont de 5.5% sur le prix de l'adjudication. Les lots dont la présentation est précédée par le symbole « ** » sont soumis à des frais additionnels de 20% sur le prix de l'adjudication. L'adjudicataire justifiant d'un numéro de TVA intracommunautaire et d'un document prouvant la livraison dans son État membre de l'Union européenne peut obtenir le remboursement de la TVA sur les commissions.

La répartition entre prix d'adjudication et commissions peut être modifiée par convention particulière entre le vendeur et ADER, sans conséquence pour l'adjudicataire.

3. Paiement

L'adjudicataire peut effectuer son règlement par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 1.000 euros frais et taxes compris pour les particuliers français et pour les commerçants français ou étrangers, jusqu'à 15.000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers non commerçants sur présentation de leur pièce d'identité avec une adresse à l'étranger ;
- par carte bancaire Visa ou Mastercard – les règlements par carte bancaire American Express ne sont pas acceptés ;
- par virement bancaire, les éventuels frais additionnels de transfert étant à la seule charge de l'adjudicataire sur le compte suivant : CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS - 56, rue de Lille – 75356 PARIS CEDEX 07 SP - RIB : 40031 00001 000042 3555k 89 - IBAN : FR72 4003 1000 0100 0042 3555 k89 - BIC : CDCGFRPPXXX.
- par paiement bancaire « 3D Secure » sur le site d'ADER à l'adresse URL suivante : http://paiement.ader-paris.fr/adjudication.php.

Les règlements par chèque ne sont pas acceptés.

Le paiement doit être réalisé au seul nom de l'adjudicataire. ADER rappelle qu'aucun paiement ne peut être réalisé pour un tiers et qu'aucune modification de l'identité de l'adjudicataire ne peut intervenir postérieurement à la vente aux enchères publiques. Aucun fractionnement du paiement n'est accepté.

4. Défaut de paiement
Conformément à l'article L. 321-14 du Code de commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, et après mise en demeure restée infructueuse adressée à l'adjudicataire par lettre recommandée avec accusé de réception, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur réitération des enchères. Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois (3) mois à compter de l'adjudication, ADER a mandat d'agir en son nom et pour son compte et peut, selon son choix :

- notifier à l'adjudicataire défaillant la résolution de plein droit de la vente, sans préjudice des éventuels dommages-intérêts. L'adjudicataire défaillant demeure redevable des frais de vente ;
- poursuivre l'exécution forcée de la vente et le paiement du prix d'adjudication et des frais de vente, pour son propre compte et/ou pour le compte du vendeur, montant auquel s'ajoutent quarante euros de frais de recouvrement par lot.

En tout état de cause, l'adjudicataire défaillant ne peut invoquer la résolution du contrat pour se soustraire aux obligations qui sont les siennes.

ADER se réserve le droit d'exclure des ventes futures tout adjudicataire ou représentant de tout adjudicataire qui a été défaillant ou qui n'a pas respecté les présentes conditions générales d'achat. ADER se réserve le droit d'inscrire l'adjudicataire défaillant ou son représentant à la liste noire des mauvais payeurs de DROUOT SI, lui interdisant ainsi d'utiliser les services de la plateforme Drouot.com. Par ailleurs, ADER est adhérente au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères. ADER se réserve le droit d'inscrire au fichier TEMIS l'adjudicataire défaillant ou son représentant, ayant pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'adjudicataire défaillant auprès des opérateurs de ventes volontaires adhérents et de lui interdire l'utilisation de la plateforme Interencheres. ADER se réserve également le droit de procéder à toute compensation de la créance due avec les sommes éventuellement dues à l'adjudicataire défaillant.

5. Délivrance des lots
Tout lot ne peut être délivré à l'adjudicataire qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes. Sous réserve de la présentation de l'autorisation de délivrance du service comptable d'ADER attestant du complet paiement du prix, les lots peuvent être délivrés au cours ou à l'issue immédiate de la vacation en salle de vente aux enchères. Les lots doivent être retirés dans les plus brefs délais après leur règlement intégral. Les frais de gardiennage sont, en ce cas, à la charge de l'adjudicataire.

Les lots non retirés à l'issue de la vacation considérée sont entreposés au Magasinage de l'hôtel Drouot, au sein d'un autre lieu non géré par ADER ou à l'étude ADER, le choix étant laissé à la discrétion d'ADER.

Hors conditions particulières applicables aux ventes ayant lieu à l'hôtel Drouot ou dans tout autre lieu de vente non directement géré par ADER, et à compter du quatorzième (14e) jour après la vente, le lot acheté réglé ou non réglé restant à l'étude ou dans l'entrepôt de stockage de l'étude, fait l'objet de la facturation suivante :

- un (1) euro HT pour les très petits lots, à savoir les bijoux, les livres, les œuvres sur papier non encadrées dont la taille est inférieure au format A4 ;
- cinq (5) euros HT pour les petits lots, à savoir les tableaux mesurant moins de 1,5 x 1,5 m, les lots légers et de petit gabarit ;
- dix (10) euros HT pour les moyens lots, à savoir les tableaux mesurant plus de 1,5 m, les lots lourds et de petit gabarit ;
- quinze (15) euros HT pour les grands lots, à savoir les lots lourds et de grand gabarit ;
- vingt (20) euros HT pour les lots volumineux, à savoir les lots imposants ou composés de plusieurs lots présentant ensemble un aspect volumineux,

la qualification des lots au sein de l'une de ces catégories est laissée à la discrétion d'ADER.

Pour tout lot adjugé, réglé ou non, demeurant stocké dans un autre lieu que tout lieu géré directement par ADER dont le choix est laissé de manière discrétionnaire à ADER, notamment et de manière non limitative, le Magasinage de l'hôtel Drouot, l'adjudicataire fait son affaire des frais liés au stockage et aux éventuelles pénalités de retard s'inférant des conditions particulières qui lui est applicable et ne peut en tenir rigueur à ADER.

6. Transport des lots – transfert de propriété et des risques
ADER n'effectue aucun emballage ni envoi. Toutes les formalités et transports restent à la charge exclusive de l'adjudicataire, quelle que soit sa qualité, celui-ci devant se rapprocher de toute société de transport de son choix. Les sociétés de transport n'étant pas les préposées d'ADER, cette dernière ne peut être responsable de leurs actes ou omissions. L'adjudicataire ayant opté pour un envoi de ses achats par une société de transport adhère aux conditions générales de ce prestataire et écarte la possibilité d'engager la responsabilité d'ADER en cas de préjudice subi dans le cadre de cette prestation de services.
La liste des transporteurs suivants est donnée à simple titre indicatif :

- MBE MONTROUGE : mbe2561@mbefrance.fr - +33 (0)1 84 19 39 33 ;
- THE PACKENGERS : hello@thepackengers.com ;
- GOLDEN TRANSPORTS : fine.art@golden-transports.com - +33 (0)1 88 29 05 29 ;
- ART RÉGIE TRANSPORTS : benoit.dartigues@artregietransport.com - +33 (0)1 58 61 37 33 ;

Le transfert de propriété ainsi que le transfert des risques s'opèrent au prononcé du terme « adjugé » par le commissaire-priseur habilité, de telle sorte que l'adjudicataire est lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions. ADER décline toute responsabilité quant aux dommages que le lot pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée. ADER ne peut assumer une quelconque responsabilité en l'absence de prise de disposition à cet effet.

Le transfert des risques sur les lots s'opère au moment de l'adjudication lorsque l'adjudicataire revêt la qualité de professionnel, de telle sorte que la responsabilité de ADER ne peut être reconnue en cas de perte ou de dommages causés sur le ou les lots. Le transfert des risques à l'adjudicataire consommateur ou non-professionnel s'opère lorsque celui-ci ou un tiers désigné par ses soins (et notamment, et de manière non exhaustive, un transporteur) prend physiquement possession des lots. Le transport des lots doit être effectué aux frais et sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

7. Éventuel droit de rétractation du client consommateur pour l'achat d'un lot appartenant à un vendeur professionnel dans le cadre de ventes entièrement dématérialisées
L'adjudicataire consommateur est informé qu'il dispose d'un droit de rétraction lorsque (i) le vendeur est un professionnel – entendu comme toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole – et (ii) que la vente est entièrement dématérialisée, en ce qu'elle se tient sans que quiconque n'ait la capacité d'assister à la vente en personne. Lorsque ce droit s'applique, l'adjudicataire consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours suivant le lendemain de livraison ou de la délivrance du lot pour exercer ce droit. Les lots pouvant bénéficier d'un droit de rétractation éventuel sont identifiés par le symbole « # ».

CITES ET EXPORTATION DES BIENS CULTURELS
1. Biens culturels
L'exportation hors de France ou l'importation dans un autre pays d'un lot peut être affectée par les lois du pays vers lequel il est exporté ou importé. L'exportation de tout lot hors de France ou l'importation dans un autre pays peut être soumise à l'obtention d'une ou plusieurs autorisation(s) d'exporter ou d'importer. Certaines lois peuvent interdire l'importation ou interdire la revente d'un lot dans le pays dans lequel il a été importé. L'exportation d'un lot revêtant la qualité de bien culturel, en dehors du territoire douanier français est subordonnée à l'obtention d'un certificat délivré par les services compétents du Ministère de la Culture, dans un délai maximum de quatre (4) mois à compter de la demande, sous réserve des exceptions figurant au sein du Code du patrimoine. Les services du Ministère de la Culture peuvent refuser la délivrance d'un tel certificat ou rejeter une telle demande lorsque le bien culturel considéré est notamment susceptible de présenter le caractère d'un trésor national. En tout état de cause, la responsabilité d'ADER ne saurait être engagée en cas de refus ou de retard de délivrance de certificat. La demande, la suspension ou le refus d'octroi de certificat est sans incidence aucune sur l'obligation de paiement à la charge de l'adjudicataire, lequel est redevable de ces sommes envers ADER et notamment au titre des frais engagés. Sous certaines conditions laissées à la discrétion d'ADER, ADER peut effectuer les formalités de demande de certificat d'exportation pour le compte de l'adjudicataire et est susceptible de facturer l'ensemble des frais afférents à l'adjudicataire. En cas de suspension, de rejet de la demande ou de refus de délivrance du certificat, ADER n'est pas redevable du remboursement de telles sommes à l'adjudicataire.

2. Réglementation Cites
La réglementation internationale du 3 mars 1973, dite Convention de Washington a pour objet la protection de spécimens et d'espèces dits menacés d'extinction. L'exportation ou l'importation de tout lot fait ou comportant une partie (quel qu'en soit le pourcentage) en ivoire, écailles de tortues, peau de crocodile, corne de rhinocéros, os de baleine, certaines espèces de corail et en palissandre, etc. peut être restreinte ou interdite. Il appartient, sous sa seule responsabilité, à l'adjudicataire de prendre conseil et de vérifier la possibilité de se conformer aux dispositions légales ou règlementaires qui peuvent s'appliquer à l'exportation ou l'importation d'un lot, avant même d'enchérir. Des informations supplémentaires relatives à la réglementation applicable à certains lots peuvent être indiquées sur la fiche de présentation dudit lot.
Dans certains cas, le lot concerné ne peut être transporté qu'assorti d'une confirmation par expert, aux frais de l'adjudicataire, de l'espèce et ou de l'âge du spécimen concerné. ADER peut, sur demande, assister l'adjudicataire dans l'obtention des autorisations et rapport d'expert requis. Ces démarches sont conduites aux seuls frais de l'adjudicataire. Cependant, ADER ne peut garantir que les autorisations soient délivrées. En cas de refus de permis ou de délai d'obtention de celui-ci, l'adjudicataire reste redevable de la totalité du prix d'achat du lot. Un tel refus ou délai ne saurait en aucun cas justifier le retard du paiement ou l'annulation de la vente.

Propriété intellectuelle
ADER est seule titulaire du droit de reproduction sur son catalogue et son contenu. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice. Toute reproduction du catalogue d'Ader peut également constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits d'auteur sur l'œuvre. La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son nouveau propriétaire le droit de reproduction et de représentation de l'œuvre.

Données personnelles
L'enchérisseur est informé qu'Ader, en sa qualité de responsable de traitement, collecte et traite des données personnelles dans le cadre de l'exécution d'un contrat avec l'enchérisseur, ayant pour objet la gestion des ordres d'achat ferme ou téléphonique, ainsi que la gestion des enchères et des adjudications. L'enchérisseur dispose d'un droit d'accès, de suppression, de rectification, de limitation et d'opposition de traitement et d'un droit à la portabilité sur ses données personnelles. L'enchérisseur est invité à consulter la politique de protection des données personnelles accessible depuis l'onglet « Confidentialité » en pied de page du site Internet d'Ader. L'enchérisseur s'engage à fournir des renseignements à jour et est responsable de toute fausse déclaration.

Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme
Conformément à l'article L. 561-2, 14° du Code monétaire et financier, les obligations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme sont applicables à Ader en sa qualité d'opérateur de ventes volontaires lorsque celle-ci procède à une transaction ou une série de transactions liées d'un montant égal ou supérieur à 10.000 euros. L'adjudicataire ou son mandant s'engage à fournir spontanément et de bonne foi l'ensemble des documents permettant l'établissement de leur identité. En fonction des circonstances, Ader peut être soumise à une obligation de vigilance renforcée, l'adjudicataire ou son mandant s'engageant alors à répondre à toute interrogation permettant à Ader de se conformer à ses obligations légales.

Loi applicable et attribution de compétence juridictionnelle
Conformément aux dispositions de l'article L. 321-17 du Code de commerce, l'action en responsabilité à l'encontre d'un opérateur de ventes volontaires se prescrit par cinq ans à compter de la prisée ou de la vente aux enchères publiques. Ader rappelle à ses clients l'existence du Recueil des obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires pris par arrêté ministériel du 30 mars 2022. Ce recueil est disponible sur le site du Conseil des maisons de vente. Ader informe également ses clients de la possibilité de recourir à une procédure extrajudiciaire de règlement des litiges en saisissant le commissaire du Gouvernement près le Conseil des maisons de vente, en ligne ou par courrier avec accusé de réception. Seule la loi française régit les présentes conditions générales d'achat. Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, et à défaut de conciliation préalable, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites sont soumis exclusivement aux tribunaux compétents de Paris (France).

ADER
Nordmann & Dominique

ORDRE D'ACHAT

Jeudi 22 février 2024

ART MODERNE ET CONTEMPORAIN DU MOYEN-ORIENT ET D'ASIE

Les informations recueillies sur ce formulaire d'enregistrement sont obligatoires pour participer à la vente puis pour la prise en compte et la gestion de l'adjudication. ADER a recours à la plateforme TEMIS opérée par la société Commissaires-Priseurs Multimédia, aux fins de gestion du recouvrement des bordereaux impayés. Dans ce cadre, en cas de retard de paiement, les données à caractère personnel relatives aux enchérisseurs, ou leurs représentants, sont susceptibles d'être communiquées à CPM. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès de la société CPM : 37, rue de Châteaudun, 75009 Paris.

Nom et prénom : .....

.....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Mobile : .....

E-mail : .....

.....

Après avoir pris connaissance des conditions de vente décrites dans le catalogue, je déclare les accepter.

☐ **ORDRE D'ACHAT**
Je vous prie d'acquérir pour mon compte personnel aux limites indiquées en euros, le ou les lots que j'ai désignés ci-contre (les limites ne comprenant pas les frais légaux).

☐ **ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE**
Je souhaite enchérir par téléphone le jour de la vente sur les lots ci-après.

Me joindre au :

.....

Numéro de carte d'identité, passeport, carte Drouot (copie de la pièce d'identité obligatoire) :

.....

N° de CB : .....

Date de validité : .....

Cryptogramme : .....

ou RIB/IBAN : .....

.....

Lot	Désignation	Limite en €

Date :
Signature obligatoire :

ADER, Société de Ventes Volontaires - Agrément 2002-448 - Sarl au capital de 52956 euros
3, rue Favart 75002 Paris - Tél. : 01 53 40 77 10 - Fax : 01 53 40 77 20 - contact@ader-paris.fr
N° siret : 450 500 707 000 28 - TVA Intracom. : FR 66 450 500 707 - www.ader-paris.fr

ADER
Nordmann & Dominique

ADER, Société de Ventes Volontaires
3, rue Favart 75002 Paris
www.ader-paris.fr - contact@ader-paris.fr
Tél.: 01 53 40 77 10 - Fax: 01 53 40 77 20

COMMISSAIRES-PRISEURS ET INVENTAIRES

David NORDMANN
david.nordmann@ader-paris.fr
Xavier DOMINIQUE
xavier.dominique@ader-paris.fr

RDV: Mélissa NUNEZ
mnunes@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 12

DÉPARTEMENTS

Art moderne et contemporain
Tableaux et dessins
Xavier DOMINIQUE
xavier.dominique@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 09
Camille MAUJEAN
camille.maujean@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 07

Art Nouveau
Art Déco
Design
Xavier DOMINIQUE
xavier.dominique@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 09

Mobilier
Objets d'art
Argenterie - Orfèvrerie
Lettres et manuscrits autographes
Marc GUYOT
marc.guyot@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 11

Dessins anciens
Miniatures
Camille MAUJEAN
camille.maujean@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 07

Tableaux anciens
Clémentine DUBOIS
cdubois@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 06

Estampes
Livres
Militaria
Judaïca
Vins et alcools
Élodie DELABALLE
elodie.delaballe@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 16

Bijoux et montres
Haute Joaillerie
Objets de vitrine
Christelle BATAILLER
christelle.batailler@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 17

Art d'Orient
Art d'Extrême-Orient
Art Russe - Archéologie
Photographies - Livres Photos
Magdalena MARZEC
magda.marzec@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 08

Numismatique, Philatélie
Or et métaux précieux
Victor DUMONT
victor.dumont@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 03

Ventes classiques
Verrerie
Anne-Lise PERNIN
alpernin@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 03

ADMINISTRATION

Vendeurs
Christelle BATAILLER
christelle.batailler@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 17

Acheteurs
Mélissa NUNEZ
mnunes@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 12

Ordres d'achat
Tanguy FARAMIN
tanguy.faramin@ader-paris.fr
Tél.: 01 53 40 77 10

LOGISTIQUE

Envois
Charles MANIL
charles.manil@ader-paris.fr
Magasinage
Amand JOLLOIS - Cyril VILMOUTH
Photographies
Élodie BROSSETTE - Antoine GRÉDAI - Édouard ROBIN
Création graphique
Clémentine DUBOIS

BUREAUX ANNEXES

Paris 16
Emmanuelle LECLERC
Sylvie CREVIER-ANDRIEU
20, avenue Mozart
75016 Paris
emmanuelle.leclerc@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 00 56

Neuilly
Maguelone CHAZALLON-CAUCHOIS
20, rue de Chartres
92200 Neuilly-sur-Seine
m.chazallon@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 00